

POUVOIR D'ACHAT

Le gouvernement plafonne le prix de la pomme de terre à 90 DA

P2



TEBBOUNE FACE À LA PRESSE

« Nous devons préserver le pouvoir d'achat des citoyens »

P3

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE (APN)

**Le nouveau code pénal adopté
à une large majorité**

P3

A L'APPROCHE DE LA RÉCOLTE DES OLIVES EN CISJORDANIE

**Les violences de colons sionistes
se multiplient**

P11

RISQUES LIÉS AU GAZ ET AU MONOXYDE DE CARBONE

Lancement d'une vaste campagne préventive

Le ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables a lancé, par l'intermédiaire des services du groupe Sonelgaz à travers les différentes wilayas du pays, une vaste campagne préventive de sensibilisation et de prévention contre les risques liés au gaz, notamment les risques d'intoxication au monoxyde de carbone (CO), a indiqué un communiqué du ministère. Cette campagne comprend, outre les opérations de sensibilisation et d'information, un programme de terrain consacré à l'inspection, au contrôle et à la maintenance. Celui-ci prévoit notamment le nettoyage des conduits de cheminée et des sorties des gaz brûlés, en particulier au niveau des habitations et des installations concernées, ainsi que le contrôle des détecteurs de monoxyde de carbone, afin de s'assurer de leur bon fonctionnement et de leur état opérationnel, avec le remplacement des piles lorsque cela est nécessaire, a précisé le communiqué. Le programme de terrain porte également sur l'entretien des appareils à gaz, notamment les chauffe-eau et les appareils de chauffage, ainsi que sur le contrôle des conduites, des raccords et des sorties des gaz brûlés. Il prévoit en outre le contrôle des installations intérieures de gaz dans les habitations afin de s'assurer de leur sécurité, ainsi que l'inspection des vides sanitaires, des caves et des colonnes montantes des réseaux de gaz, et la vérification de leur conformité et de leur état de sécurité. Le programme prévoit également de veiller au respect des conditions de ventilation, ainsi que l'intensification des opérations de sensibilisation sur le terrain au profit des citoyens concernant les règles d'utilisation sécurisée des appareils à gaz et l'importance d'un entretien régulier. Cette opération vise à renforcer la prévention et l'intervention préventive, à réduire les accidents d'asphyxie et les intoxications au monoxyde de carbone, et à ancrer une culture de la sécurité et de la vigilance auprès des citoyens, conformément au communiqué.

R.N

PROTECTION CIVILE Concours de recrutement de 3 660 agents au titre de l'année 2026

La Direction générale de la Protection civile a annoncé, dans un communiqué publié hier, l'organisation d'un concours sur épreuves pour le recrutement de 3 660 agents de la Protection civile (hommes) au titre de l'année 2026, au profit des directions de la Protection civile à travers l'ensemble du territoire national. La même source a précisé que les candidats souhaitant participer au concours doivent « avoir un niveau de troisième année secondaire accomplie » et être âgés de « 19 à 27 ans ». Le candidat doit également « télécharger une fiche de renseignements à partir du site officiel de la Direction générale de la Fonction publique www.dgfp.gov.dz, puis la remplir et la signer ». Les dossiers de candidature complets doivent être déposés dans un délai de « quinze (15) jours ouvrables, à compter de la date de la première publication de l'annonce du concours dans la presse écrite », auprès des directions de la Protection civile de la wilaya où réside le candidat. Exception : dans les onze nouvelles wilayas, les dossiers doivent être déposés au niveau de la wilaya mère.

R.N

POUVOIR D'ACHAT

Le gouvernement plafonne le prix de la pomme de terre à 90 DA

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a adressé une instruction aux directeurs régionaux du commerce ainsi qu'aux directeurs du commerce des wilayas, concernant la régulation de l'approvisionnement du marché en pommes de terre destinées à la consommation. Le prix de vente au départ de l'exploitation agricole (prix payé au producteur) est arrêté entre 60 et 70 dinars. Quant au prix de vente au détail au consommateur, il est fixé entre 80 et 90 dinars.

Les prix de la pomme de terre ont pris, ces dernières semaines, le mors aux dents, en dépassant allègrement les 100 DA le kilogramme pour frôler, parfois, les 140 DA. Face à cette situation, le gouvernement a décidé de prendre les choses en main. En effet, le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a adressé une instruction aux directeurs régionaux du commerce ainsi qu'aux directeurs du commerce des wilayas, concernant la régulation de l'approvisionnement du marché en pommes de terre destinées à la consommation. Selon cette instruction, publiée à la suite des décisions issues de la réunion interministérielle tenue le jeudi 1er octobre 2026, un accord a été conclu avec les différentes filières agricoles professionnelles et les représentants des agriculteurs — des petites, moyennes et grandes exploitations — ainsi qu'avec les représentants des opérateurs disposant de chambres froides, afin de plafonner le prix de vente des pommes de terre destinées à la consommation comme suit : le prix de vente au départ de l'exploitation agricole (prix payé au producteur) est arrêté entre 60 et 70 dinars. Quant au prix de vente au détail au consommateur, il est fixé entre 80 et 90 dinars.

Le ministère a également demandé aux services de contrôle de veiller au strict respect des prix de vente fixés ci-dessus à toutes les étapes de la commercialisation, et de transmettre quotidiennement à l'administration centrale des rapports concernant la mise en œuvre de cette instruction. L'instruction appelle enfin les directeurs régionaux à veiller attentivement à l'application de son contenu.



En octobre 2025 déjà, le gouvernement avait actualisé le plafonnement des prix de plusieurs produits de large consommation (le gouvernement algérien a actualisé le plafonnement des prix de plusieurs produits de large consommation pour lutter contre la flambée des cours) ayant connu alors une flambée. Le prix de la pomme de terre à la production (sortie de ferme) : était fixé 60 à 70 DA/kg et le prix au détail à 80 jusqu'à 90 DA. Le prix de la banane, lui, était arrêté à 400 DA/Kg alors qu'elle est cédée, aujourd'hui, sur le marché à plus de 2000Da le ki-

logramme.

L'organisation de protection du consommateur Hi-mayatec a réclamé fin septembre une régulation proactive et pérenne du marché plutôt que des réactions d'urgence. Elle a plaidé aussi pour la mise en place des mécanismes efficaces à même de garantir l'équilibre entre la disponibilité des produits, la stabilité des prix et la transparence des circuits de distribution.

A.C

PRIX DE LA POMME DE TERRE

Des organisations professionnelles s'expriment

Le président de l'Association nationale des commerçants et artisans, El Hadj Tahar Boulouar, a expliqué, dans une déclaration à El Hourriya, que la saison de récolte de la pomme de terre connaît, au cours des prochaines semaines, une offre importante, notamment dans les wilayas de Mostaganem, d'El Oued et d'Aïn Defla, vers la fin du mois d'octobre et le début du mois de novembre. Il a précisé que l'arrivée de grandes quantités de la récolte sur les marchés entraînera naturellement une augmentation de l'offre et une baisse des prix, non seulement pour la pomme de terre, mais également pour plusieurs autres produits agricoles.

Selon lui, le plafonnement des prix permettra de limiter les hausses injustifiées et de protéger le pouvoir d'achat des citoyens. Il a toutefois insisté sur le fait que cette mesure reste conjoncturelle, dans l'attente du retour d'une offre abondante sur les marchés. Selon lui, la hausse du prix de la pomme de terre n'est pas uniquement liée à la spéculation. Elle est aussi la conséquence des conditions climatiques, no-

tamment la vague de chaleur qui a touché le pays durant l'été et qui a eu des répercussions négatives sur plusieurs produits agricoles, ainsi que par les incendies qui ont touché certaines wilayas productrices et les régions voisines.

De son côté, l'Union générale des commerçants et artisans algériens a affirmé que le plafonnement des prix de la pomme de terre contribuera à réguler le marché et à protéger le pouvoir d'achat des citoyens. Elle a appelé les commerçants à respecter les prix fixés, à lutter contre la spéculation, les intermédiaires et les intervenants non professionnels, et à contribuer à garantir l'accès de ce produit aux consommateurs aux prix plafonnés.

En revanche, le président de la Fédération algérienne des consommateurs, Zaki Hariz, a souligné hier que la décision de plafonner les prix de la pomme de terre constitue une mesure conjoncturelle imposée par la situation actuelle du marché, notamment durant la période de stockage de la récolte. Selon lui, l'arrivée de la nouvelle récolte à la fin du mois en

cours et au début de la période suivante devrait contribuer à améliorer l'offre. M. Hariz a appelé les pouvoirs publics à profiter de la conjoncture actuelle pour trouver des solutions durables pour la filière pomme de terre, à travers une meilleure coordination entre les ministères de l'Agriculture et du Commerce, les producteurs, les professionnels et les propriétaires de chambres froides. Il a également préconisé la mise en place de mécanismes clairs permettant d'organiser la production, le stockage et la distribution, afin d'éviter les déséquilibres qui se reproduisent à chaque saison. Il a enfin demandé une réorganisation de la filière pomme de terre, considérée comme une filière stratégique liée à la sécurité alimentaire. Il a notamment appelé à fournir aux agriculteurs des semences de qualité et à améliorer les rendements, tout en planifiant à l'avance les quantités à produire et en assurant le suivi des différentes étapes de la plantation, de la récolte, du stockage et de la distribution.

Amel B

ÉNERGIE

Sonelgaz prend pied sur le marché sénégalais

Un mémorandum d'entente a été signé, hier à Alger, entre le groupe public Sonelgaz et la Société nationale d'électricité du Sénégal (Senelec), afin d'encadrer la coopération entre les deux entreprises. Le mémorandum d'entente a été signé par le directeur général par intérim de Sonelgaz, Nabil Kafi, et le directeur général de Senelec, Guy Toubi, sous la supervision du ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, et du ministre sénégalais de l'Énergie et du Pétrole, El Hadj Abdourahmane Diouf, en présence de l'ambassadeur du Sénégal en Algérie ainsi que de plusieurs cadres.

À cette occasion, M. Adjal a indiqué, dans une déclaration à la presse, que la signature de ce mémorandum d'entente entre les deux entreprises des deux pays

« vise à encadrer les activités de coopération et constitue une étape essentielle dans le renforcement des relations bilatérales. Elle traduit la volonté commune de construire des partenariats solides et mutuellement bénéfiques entre les entreprises des deux pays ».

Concernant la rencontre qui l'a réuni avec son homologue sénégalais, M. Adjal a précisé qu'elle s'inscrit dans le cadre de la poursuite des discussions entamées au mois d'août dernier. Elle a constitué une nouvelle occasion de réaffirmer « la profondeur des relations historiques et fraternelles qui unissent l'Algérie et le Sénégal, ainsi que l'engagement commun à donner une nouvelle impulsion à la coopération bilatérale dans le domaine de l'énergie, à travers l'encouragement des échanges d'expertises et d'expé-

riences et l'ouverture de nouvelles perspectives de coopération et de partenariat dans ce secteur stratégique ». Cette rencontre traduit également la volonté de renforcer la coopération Sud-Sud et de promouvoir une intégration africaine fondée sur la solidarité et l'intérêt mutuel, a ajouté M. Adjal, soulignant la place qu'occupe le secteur de l'énergie en raison de son caractère stratégique et de sa contribution déterminante au développement économique et social.

M. Adjal a réaffirmé la volonté de l'Algérie de travailler avec le Sénégal dans le domaine énergétique, « dans un esprit de partenariat sincère et durable, dans le cadre de la Vision Sénégal 2050 et de sa stratégie visant à améliorer l'approvisionnement énergétique, à garantir l'accès de tous les citoyens à l'électricité et à réaliser

la souveraineté énergétique ». En outre, il a confirmé la disponibilité de l'Algérie à accompagner le Sénégal dans la mise en œuvre de sa stratégie « Gas to Power », qui vise à valoriser ses ressources gazières pour la production d'électricité. De son côté, le ministre sénégalais de l'Énergie et du Pétrole a affirmé que la signature du mémorandum d'entente constitue une étape importante dans le renforcement de la coopération « Sud-Sud » et de la solidarité africaine. Il a salué l'expertise algérienne dans les domaines de la production, du transport et de la distribution de l'électricité, ainsi que dans la gestion des entreprises énergétiques.

R.N

TEBBOUNE FACE À LA PRESSE

« Nous devons préserver le pouvoir d'achat des citoyens »

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé l'engagement de l'Etat à préserver le pouvoir d'achat des citoyens, tout en assurant que l'Algérie entend maintenir ses réserves de change à un niveau élevé à l'horizon 2031 grâce notamment au renforcement des revenus hors hydrocarbures.



Lors de son entrevue périodique avec des représentants de la presse nationale, diffusée hier samedi sur les chaînes nationales de télévision et de radio, le chef de l'Etat est revenu sur plusieurs questions économiques, sociales et diplomatiques, ainsi que sur les développements récents dans la région.

PRÉSERVER LE POUVOIR D'ACHAT

Abordant la hausse des prix des produits agricoles, notamment ceux des fruits et légumes, Abdelmadjid Tebboune a estimé que la majorité des agriculteurs ne pouvait être tenue pour responsable de la flambée observée sur certains marchés.

« La plupart des agriculteurs ne sont pas responsables du niveau atteint par les prix », a-t-il déclaré, tout en prévenant que les acteurs à l'origine de ces hausses « devront assumer leurs responsabilités ». Le président a insisté sur la nécessité de préserver le pouvoir d'achat des citoyens et a rappelé que des mesures avaient déjà été prises à l'encontre de responsables locaux. Cette déclaration intervient dans un contexte

marqué par une hausse des prix de plusieurs produits agricoles, suscitant des interrogations sur les mécanismes de distribution et de régulation du marché.

DES RÉSERVES DE CHANGE JUGÉES SOLIDES À L'HORIZON 2031

Interrogé sur les prévisions faisant état d'une diminution des réserves de change de l'Algérie au cours des prochaines années, le président Tebboune a assuré que celles-ci se maintiendraient à un niveau « élevé » à l'horizon 2031.

Le chef de l'Etat a mis en avant les efforts engagés pour accroître les recettes provenant des secteurs hors hydrocarbures. « Ce n'est pas une question de devises, mais d'indépendance », a-t-il souligné, mettant ainsi l'accent sur la diversification de l'économie nationale et la consolidation de la souveraineté financière du pays.

UNE APPROCHE PRUDENTE SUR LE MARCHÉ PÉTROLIER

Sur le marché pétrolier, Abdelmadjid Tebboune a assuré que l'Algérie, en tant qu'Etat

responsable, n'adoptait « aucune imprudence ». Il a précisé que le pays continuerait à se conformer à tout consensus auquel parviendraient les producteurs dans le cadre des mécanismes de coopération existants.

« UNE LIBERTÉ DE DÉCISION » EN POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Sur le plan diplomatique, le président de la République a réaffirmé la volonté de l'Algérie de maintenir ses relations avec les principales puissances internationales. « L'Algérie ne renoncera à ses relations d'amitié ni avec la Russie, ni avec les Etats-Unis d'Amérique, ni avec la Chine », a-t-il déclaré, soulignant que le pays disposait de « sa fierté et de sa liberté de décision ».

Evoquant par ailleurs l'escala à Alger du président iranien, Abdelmadjid Tebboune a indiqué qu'un chef d'Etat demandant à faire escale dans un aéroport algérien était « le bienvenu ».

LE NIGER AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS SÉCURITAIRES

Le chef de l'Etat s'est également exprimé sur l'envoi d'avions militaires algériens au Niger, dans un contexte de tensions politiques et sécuritaires dans ce pays voisin. Abdelmadjid Tebboune a établi un lien entre la présence en Algérie du Premier ministre nigérien et la tentative de coup d'Etat signalée au Niger, estimant que cette situation constituait un message auquel Alger devait répondre.

Cette séquence illustre, selon les propos du président, l'importance accordée par l'Algérie à la stabilité de son voisinage immédiat et à la préservation de ses intérêts sécuritaires, tout en maintenant une politique fondée sur la souveraineté et la liberté de décision. L'ensemble de ces déclarations intervient alors que l'Algérie cherche à consolider ses équilibres économiques, notamment par la diversification des recettes, tout en poursuivant une politique étrangère revendiquant des relations avec différents pôles internationaux.

Synthèse : Sid Ali

RESTRICTIONS SUR L'ENTRÉE DES ALGÉRIENS AU MAROC Une mesure confirmée par des sources diplomatiques

Les témoignages de voyageurs algériens faisant état de refus d'accès au Maroc sont désormais corroborés par des sources diplomatiques marocaines citées par le quotidien français L'Opinion. Selon ces sources, les ressortissants algériens ne résidant pas au Maroc ne peuvent plus entrer dans le Royaume sans présenter un titre de séjour ou un document attestant de leur résidence dans un autre pays.

Cette restriction, qui ne correspond pas officiellement à l'instauration d'un visa pour les Algériens, serait en vigueur depuis le 16 septembre, précise le journal, qui dit avoir recueilli ces informations auprès de sources diplomatiques s'exprimant sous couvert d'anonymat.

Depuis la mi-septembre, plusieurs voyageurs algériens avaient rapporté avoir été empêchés d'embarquer sur des vols à destination du Maroc, notamment opérés par Air France et Transavia. Ces témoignages avaient suscité des interrogations en l'absence de toute annonce officielle des autorités marocaines ou de démenti des compagnies concernées.

D'après L'Opinion, la mesure aurait été notifiée aux compagnies aériennes et serait appliquée « jusqu'à nouvel ordre ». Le quotidien précise toutefois qu'elle ne fait pas l'objet d'une décision officielle rendue publique et que les raisons de son adoption restent inconnues.

Cette restriction intervient alors que les témoignages de refus d'embarquement se multipliaient sur les réseaux sociaux. Le quotidien algérien El Moudjahid avait dénoncé une « démarche malveillante », susceptible d'affecter les relations de coopération entre l'Algérie et Air France.

À ce stade, les modalités précises, le fondement administratif et la durée de cette mesure demeurent inconnus.

R.N

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE (APN)

Le nouveau code pénal adopté à une large majorité

L'Assemblée populaire nationale (APN) a adopté jeudi, à une large majorité, le projet de loi modifiant et complétant le Code pénal, après l'examen des dispositions proposées et des amendements introduits au cours des travaux de la Commission des affaires juridiques, administratives, des libertés et des droits de l'homme. Le texte prévoit notamment l'exécution de la peine de mort dans certains cas liés aux incendies volontaires et à l'enlèvement d'enfants.

Au total, 307 députés ont voté en faveur du texte, contre 17 voix et sept abstentions, au terme d'une séance publique marquée par des positions divergentes sur le rétablissement de l'exécution de la peine capitale. Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a estimé que l'adoption de ces nouvelles dispositions devrait contribuer au renforcement des mécanismes juridiques destinés à protéger la société contre les formes les plus graves de criminalité. Il a également souligné que le texte s'inscrit dans la volonté de consolider l'Etat de droit, de préserver la sécurité des personnes et des biens et de renforcer la réponse pé-

nale face à l'évolution des formes de criminalité.

DES SANCTIONS RENFORCÉES CONTRE LES INCENDIES VOLONTAIRES

Présentant les principaux objectifs de la réforme, le ministre a notamment insisté sur la gravité des crimes liés aux incendies volontaires. Selon lui, ces actes ont pris ces dernières années une dimension particulière en raison de leurs conséquences sur l'économie nationale, les biens et la stabilité de la société, mais aussi de l'évolution des modes opératoires utilisés par leurs auteurs. La réforme prévoit ainsi des sanctions particulièrement lourdes pour certains cas d'incendie volontaire de forêts et de champs. Elle concerne également certaines formes de destruction volontaire de biens publics ou privés commises au profit de parties étrangères, notamment lorsqu'elles s'inscrivent dans des faits de trahison, de collaboration avec une puissance étrangère ou de criminalité organisée. D'autres actes portant atteinte à la sécurité et à l'ordre publics, à l'unité nationale ou encore à la stabilité économique et environnementale

sont également visés par les nouvelles dispositions.

Lotfi Boudjemaa a par ailleurs relevé que la gravité de certains crimes est accentuée lorsqu'ils sont commis à l'instigation de parties étrangères dans le but de porter atteinte à la sécurité du pays ou à sa stabilité. Il a présenté le recours à la peine capitale dans les cas prévus par la loi comme « la réponse juridique appropriée » à ce type d'actes, mettant en avant sa dimension dissuasive.

LA PROTECTION DES ENFANTS AU CŒUR DU DISPOSITIF

Le texte prévoit également l'application de la peine de mort dans certains cas d'enlèvement d'enfants. Le ministre a expliqué que cette disposition vise à répondre à l'une des formes les plus graves d'atteinte aux mineurs. La sanction concerne notamment les enlèvements accompagnés de circonstances aggravantes telles que la torture, les agressions sexuelles ou les sévices. L'objectif affiché est de renforcer la protection pénale des enfants et de durcir la réponse judiciaire lorsque les faits présentent un caractère particulièrement grave.

Le texte prévoit en outre que les personnes condamnées pour les infractions concernées ne puissent bénéficier des circonstances atténuantes prévues par le Code pénal.

DES POSITIONS DIVERGENTES AU SEIN DE L'APN

Si le texte a été adopté à une large majorité, les débats ont révélé des divergences sur la question de la peine capitale. Le Mouvement Ennahda a soutenu le projet, considérant le durcissement des sanctions comme un instrument de dissuasion et de protection de la société. Un député du Front de libération nationale s'est également prononcé en faveur de l'application de la peine de mort pour les crimes les plus graves.

Le Front des forces socialistes (FFS) a, en revanche, maintenu son opposition au rétablissement de l'exécution de la peine capitale. Son président de groupe parlementaire, Abdelnour Derqini, a qualifié cette position de « principielle et historique », tout en appelant à poursuivre les auteurs de crimes et à garantir la protection des victimes ainsi qu'un procès équitable. Le parti Jil Jadid n'a pas participé au

processus d'adoption, appelant à un débat national sur la peine de mort et invoquant notamment le droit à la vie, les garanties du procès équitable et le risque d'erreur judiciaire.

Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) a, pour sa part, soutenu l'application de la peine capitale dans les cas prévus par le texte, tout en demandant au gouvernement de présenter un bilan détaillé des incendies de l'été, portant notamment sur leurs causes, les moyens d'intervention, les dispositifs de prévention et les systèmes d'alerte précoce.

Parallèlement, l'APN a adopté le projet de Code de justice militaire, présenté par le ministre comme une étape de mise à jour et de consolidation de l'arsenal juridique national régissant la justice militaire. Le texte consacre notamment cette dernière comme une juridiction pénale spécialisée, dans le respect des principes du procès équitable, de la dignité humaine et des droits fondamentaux.

R.N

TOURISME**294 projets hôteliers agréés en cours de réalisation**

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houma Meddahi, a présidé une réunion de coordination consacrée à l'examen de la situation du foncier touristique destiné à l'investissement, dans le cadre de la poursuite de l'opération de recensement et de mise à jour des assiettes foncières touristiques mises à la disposition des investisseurs via la plateforme de l'investisseur relevant de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), a indiqué vendredi un communiqué du ministère. Cette réunion, tenue jeudi en présence de cadres de l'administration centrale et de représentants de l'Agence nationale du foncier touristique (ANFT), s'inscrit dans le cadre des "efforts visant à mobiliser et valoriser le foncier économique et à accélérer sa mise effective à la disposition des porteurs de projets, en cohérence avec les orientations des hautes autorités du pays visant à améliorer le climat de l'investissement, à faciliter la réalisation des projets et à soutenir l'investissement touristique", a précisé le communiqué.

A cette occasion, la ministre a souligné que le développement du secteur touristique "est étroitement lié à la mise à disposition d'assiettes foncières claires, aménagées et exploitables, ainsi qu'à la levée des obstacles susceptibles d'entraver la concrétisation des projets, avec l'adoption d'une approche fondée sur la numérisation, l'unification des données et l'amélioration de l'attractivité du foncier touristique pour l'investissement".

Lors de cette réunion, a précisé le communiqué, un exposé a été présenté sur l'opération d'aménagement de dix zones d'expansion touristique (ZET), qui permettra de mettre à disposition 70 assiettes foncières destinées à attirer les investisseurs touristiques pour la réalisation de projets à l'instar de villages touristiques, d'hôtels et de complexes touristiques, contribuant ainsi au développement du tourisme intérieur". Un exposé a également été présenté sur "le portefeuille foncier touristique, qui compte 238 zones d'expansion et sites touristiques classés à travers 50 wilayas, dont 86 zones d'expansion touristique (ZET) dotées de plans d'aménagement touristique. Cette opération a permis l'aménagement de 25 zones d'expansion touristique (ZET). Les données présentées lors de la réunion font état de "l'enregistrement de 294 projets hôteliers agréés en cours de réalisation dans les ZET, dont 111 projets dans le cadre du droit de concession et 183 projets sur des terrains appartenant à des particuliers", précise la même source.

A cette occasion, la ministre a donné une série d'instructions visant à "assainir et mettre à jour les données relatives au foncier touristique", notamment à travers "l'accélération de l'achèvement du recensement et de la mise à jour de la situation du foncier touristique et de l'élaboration d'un fichier du foncier touristique, l'accélération de l'achèvement des travaux d'aménagement et de raccordement des zones d'expansion touristique aux différents réseaux, ainsi que la promotion de formules d'investissement innovantes et souples ne nécessitant pas de grandes superficies".

Elle a également appelé à "renforcer la coordination sur le terrain entre les directions du Tourisme et de l'Artisanat (DTA), les services des Domaines de l'Etat, la Conservation foncière, les autorités locales et l'ANFT, de manière à permettre le règlement des situations en instance et la levée des obstacles dans des délais déterminés". Elle a, en outre, mis l'accent sur la nécessité "d'adopter un système numérique unifié et actualisé du foncier touristique à travers la mise en place d'un fichier national incluant la situation juridique et technique de chaque assiette, sa superficie et sa localisation, la disponibilité des réseaux ainsi que la nature des projets pouvant y être réalisés, permettant aux investisseurs d'obtenir des informations claires et fiables, et contribuant ainsi à améliorer la transparence et l'efficacité du processus d'orientation du foncier vers l'investissement".

Mme Meddahi a également souligné que l'objectif de la mobilisation du foncier touristique "ne se limite pas à la mise à disposition de superficies pour l'investissement, mais consiste à orienter cet actif vers des projets touristiques générateurs de valeur ajoutée, créateurs de richesse et d'emplois, tout en soutenant le développement local", a conclu le communiqué.

R.E

PROJET SOUTH2 CORRIDOR**La Déclaration d'Alger signée par les pays partenaires**

Les signataires se sont dits pleinement engagés à œuvrer de concert afin de développer un partenariat fructueux entre les deux rives de la Méditerranée dans le domaine énergétique, tout en participant au développement et au renforcement des relations économiques.

Les ministres de l'Energie de l'Algérie, de la Tunisie, de l'Italie, de l'Autriche et de l'Allemagne ont signé, jeudi, la Déclaration ministérielle d'Alger relative au projet South2 Corridor, qui prévoit la création d'un Secrétariat dédié au soutien technique, avec l'accompagnement de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), et met en avant l'importance stratégique de ce projet en tant que levier d'intégration régionale et euro-méditerranéenne dans le domaine des énergies vertes.

La Déclaration a été signée au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal par le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, le ministre fédéral autrichien de l'Economie, de l'Energie et du Tourisme, Wolfgang Hattmannsdorfer, le ministre italien de l'Environnement et de la Sécurité énergétique, Gilberto Pichetto, le secrétaire d'Etat au ministère fédéral allemand de l'Economie et de l'Energie, Frank Wetzel et le ministre tunisien de l'Équipement et de l'Habitat, chargé de la gestion du ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie, Slah Zouari.

Ce document a souligné l'importance stratégique de l'initiative South2 Corridor en tant que levier d'intégration régionale et de coopération dans le domaine énergétique et réaffirme l'engagement commun à renforcer la coopération régionale et euro-méditerranéenne en matière



d'hydrogène vert. Le projet South2 Corridor prévoit le transport de 4 millions de tonnes d'hydrogène vert par an de l'Algérie vers les trois pays européens (sur 3.000 km), un volume représentant 10% de la demande européenne attendue pour ce combustible propre à l'horizon 2040.

La Déclaration a mis également en exergue l'importance du soutien politique pour poursuivre le développement et mener à bien le projet South2 Corridor en instaurant un dialogue régulier et structuré entre les pays partenaires. Dans ce cadre, les signataires se sont dits pleinement engagés à œuvrer de concert afin de développer un partenariat fructueux entre les deux rives de la Mé-

diterranée dans le domaine énergétique, tout en participant au développement et au renforcement des relations économiques.

La 2e réunion ministérielle s'était ouverte, plus tôt dans la journée, en présence du ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, du ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, des ambassadeurs des Etats concernés par le projet South2 Corridor, ainsi que des représentants des entreprises engagées dans ce projet.

A noter que les travaux relatifs à ce projet ont débuté en octobre 2024, avec la signature par Sonatrach et Sonelgaz d'un mémorandum d'entente avec les sociétés allemande VNG, italiennes

Snam et Sea Corridor et autrichienne Verbund Green Hydrogen, pour la réalisation des études nécessaires à l'évaluation de la faisabilité et de la rentabilité d'un projet intégré de production d'hydrogène vert en Algérie et d'exportation vers l'Europe. La première réunion des ministres de l'Energie concernés par le projet South2 Corridor, tenue à Rome en janvier 2025, avait été couronnée par la signature d'une Déclaration commune d'intentions politiques sur ce projet stratégique, avec l'engagement des parties signataires à renforcer la coopération en vue de développer ce projet énergétique en intensifiant la collaboration au sein d'un groupe de travail commun.

R.E

PROJET ALTEH2A**Les premiers résultats de l'étude de faisabilité attendus en 2027**

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a annoncé, jeudi à Alger, que les premiers résultats de l'étude de faisabilité du projet de l'Alliance Algérie-Europe pour l'hydrogène (ALTEH2A) pour la production d'hydrogène vert en Algérie seront publiés en 2027, soulignant la détermination de l'Algérie à préserver son rôle d'acteur central dans les relations énergétiques avec l'Europe. Donnant le coup d'envoi des travaux de la 2e réunion des ministres de l'Energie des pays partenaires du projet South2 Corridor pour le transport d'hydrogène vert vers l'Europe, au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, M. Adjal a précisé que, dans le cadre de la concrétisation de ce projet, l'Algérie et ses

partenaires déploient des efforts soutenus pour développer la filière hydrogène, notamment à travers le projet de l'Alliance Algérie-Europe pour l'hydrogène, un projet intégré visant à acheminer vers l'Europe l'hydrogène vert produit en Algérie. Les travaux réalisés dans le cadre du projet ALTEH2A ont franchi une étape importante avec le lancement de l'étude de faisabilité portant essentiellement sur l'identification et l'analyse des sites potentiels de production d'hydrogène renouvelable en Algérie, la détermination du coût du projet, l'étude des différentes options de transport et l'évaluation des capacités du marché européen", a indiqué le ministre, ajoutant que les premiers résultats de cette étude seront pu-

bliés en 2027.

Le projet ALTEH2A vise à exploiter les énergies renouvelables en Algérie pour produire de l'hydrogène vert, tandis que le projet South2 Corridor concerne les infrastructures et les gazoducs transfrontaliers destinés à acheminer cet hydrogène vers le marché européen, depuis l'Algérie vers l'Allemagne, en passant par la Tunisie, l'Italie et l'Autriche. Le ministre a insisté sur l'importance de renforcer la confiance mutuelle et de créer un cadre propice à l'investissement pour assurer la réussite de cette initiative et faire du Corridor Sud de l'hydrogène un modèle de coopération régionale et internationale au service de la sécurité énergétique, de la durabilité environnementale et du développement écono-

mique. Il a, à cet égard, souligné l'importance de poursuivre les efforts en matière d'harmonisation réglementaire et de certification de conformité et de normalisation, tout en définissant des règles communes visant à faciliter les futurs échanges d'hydrogène renouvelable. A cette occasion, M. Adjal a réitéré "l'engagement total de l'Algérie et sa disponibilité à poursuivre les efforts nécessaires, en coopération avec l'ensemble de ses partenaires, pour concrétiser cette initiative sur le terrain", soulignant, par là même, la détermination de l'Algérie à "préserver son rôle d'acteur central dans les relations énergétiques avec l'Europe".

R.E



SIDI BEL-ABBES

Des travaux de réhabilitation des grandes infrastructures sportives



Des travaux de réhabilitation et de modernisation de plusieurs infrastructures sportives se poursuivent dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes, notamment au niveau du complexe 24-Février, de la piscine semi-olympique et de la salle omnisports, a-t-on appris auprès du directeur du secteur, Badr-Eddine Gharbi.

Le responsable a expliqué, lors du forum de la presse, organisé jeudi sous la supervision du wali de la wilaya, Kamel Hadji, que le projet de modernisation du complexe 24-Février revêt un caractère stratégique et fait l'objet d'un suivi régulier sur le terrain. L'objectif est de mettre cette infrastructure en conformité avec les normes et standards internationaux, afin de lui permettre, à l'avenir, d'accueillir des matchs et des stages des équipes nationales.

Les travaux programmés au niveau du stade principal du complexe comprennent la réalisation de

travaux de gros et de second œuvre, ainsi que la pose de gazon hybride et artificiel sur les terrains. Ils portent également sur l'aménagement d'une piste d'athlétisme moderne, la rénovation des tribunes et l'installation de sièges, ainsi que la construction d'une clôture extérieure.

L'opération prévoit également l'installation d'un système électronique moderne de contrôle des accès, la mise en place de panneaux d'orientation et d'un système d'éclairage extérieur performant. Elle comprend en outre la réalisation d'un vaste parking, ainsi que de terrains annexes et de proximité, ce qui devrait contribuer au renforcement de l'activité sportive dans la région.

Concernant les autres infrastructures du complexe, le directeur du secteur a indiqué que les travaux de réhabilitation de la piscine semi-olympique comprennent la rénovation du bassin et de ses équipements annexes, ainsi que son renforce-

ment par un système moderne de traitement et de purification de l'eau.

Parallèlement, les travaux de rénovation de la salle omnisports se poursuivent avec la réhabilitation de l'espace principal, des vestiaires et des différents équipements qui lui sont rattachés, afin de lui permettre d'accueillir différentes compétitions et activités sportives dans de meilleures conditions. Le responsable a assuré, dans ce contexte, que le rythme des travaux permettrait la réception et l'inauguration de la piscine semi-olympique et de la salle omnisports au cours du mois de mars prochain, conformément aux orientations des autorités locales visant à valoriser les infrastructures sportives de la wilaya et à les mettre à la disposition des sportifs et du public dans les délais impartis.

MÉDÉA**Le CRA organise une caravane médicale pluridisciplinaire**

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a organisé, vendredi dans la wilaya de Médéa, une caravane médicale pluridisciplinaire permettant aux citoyens de bénéficier d'exams et de consultations médicales spécialisées, a indiqué un communiqué de cette organisation. Cette caravane, installée à l'école primaire "Chahid Mohamed Badani", dans la commune de Sidi Naamane, comprend des staffs médicaux spécialisés dans 11 disciplines, à savoir l'ophtalmologie, la cardiologie, la dermatologie, la gastro-entérologie, la neurologie, la gynécologie-obstétrique, la pédiatrie, la chirurgie dentaire, la radiologie, l'urologie et la médecine interne, en sus de services d'analyses médicales, ce qui permet aux citoyens de "bénéficier d'exams et de consultations médicales spécialisées".

"Cette caravane a été dotée d'une clinique médicale mobile multiservices relevant du CRA, équipée des moyens et dispositifs médicaux nécessaires, afin de soutenir le travail des staffs médicaux et d'élargir la portée des services fournis sur le terrain", selon la même source.

Cette action s'inscrit dans le cadre d'un "parcours de santé de terrain continu du CRA, reposant sur une présence effective, la mobilisation des compétences et la mise à disposition des moyens, ainsi qu'un accès continu aux services de santé dans les différentes régions, reflétant son engagement à faire de l'action sanitaire une partie constante de sa présence humanitaire au service du citoyen".

ASLA (NÂAMA)**Une caravane médicale pluridisciplinaire au profit des habitants des zones éloignées et des nomades**

Les habitants des zones éloignées, ainsi que les populations nomades de la commune d'Asla (wilaya de Nâama) ont bénéficié de consultations médicales gratuites dans plusieurs spécialités, dans le cadre d'une caravane médicale organisée par l'Etablissement public hospitalier (EPH) "Kadri-Mohamed", en coordination avec l'Etablissement public de santé de proximité (EPSP) "Les Frères-Hamzaoui", a indiqué, jeudi, la directrice de l'hôpital de Nâama, Lamia Hami.

La responsable a précisé que 12 médecins, spécialistes et généralistes, ainsi que des personnels paramédicaux, ont effectué au cours des deux derniers jours 94 consultations médicales au profit des habitants des villages de Kodiet Abdelhak, Redjimat, Aïn-Ouarka, Dhayet-Sidi Ahmed, Belgard et Hassi Labiadh. Les consultations ont porté sur plusieurs spécialités, notamment la médecine générale, la pédiatrie et la chirurgie pédiatrique, l'hématologie et la rhumatologie, la chirurgie générale, la chirurgie orthopédique et traumatologique, la nutrition et la kinésithérapie, la neurochirurgie, la gastro-entérologie, ainsi que l'anesthésie-réanimation.

A l'issue de cette caravane, des rendez-vous pour des interventions chirurgicales ont été programmés au profit de cinq patients, dans les spécialités de chirurgie générale et de chirurgie orthopédique, au niveau de l'EPH "Kadri Mohamed", dans les meilleurs délais, a-t-on fait savoir de même source.

L'initiative a également été accompagnée d'une campagne de sensibilisation de proximité destinée aux femmes rurales sur les moyens de prévention du cancer du sein, à l'occasion du lancement d'"Octobre rose", ainsi que des conseils portant sur la prévention de certaines maladies.

Cette caravane s'inscrit dans le cadre des efforts visant à rapprocher les services de santé des citoyens et à améliorer la prise en charge des habitants des agglomérations secondaires et des zones éparses à travers les communes de la wilaya de Nâama, tout en renforçant la sensibilisation à l'importance de la prévention et du dépistage précoce des différentes maladies.

BEJAIA :**La figue et les produits du terroir à l'honneur à Beni Djellil**

Le produit de la figue et de la figue sèche a été à l'honneur dans la commune de Beni Djellil, dans la wilaya de Bejaia, à l'occasion de la 8e édition du festival dédié à ce fruit et aux produits du terroir, organisé du 1er à 3 octobre. Inauguré jeudi après-midi, le festival réunit près de 250 participants venus des différentes communes de Bejaia, ainsi que des wilayas de Bouira, Tizi Ouzou, Sétif, Bordj Bou Arréridj et Alger, a indiqué à l'APS, Abdelghani Ouali, président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Beni Djellil, organisatrice de l'événement. L'objectif de cette manifestation agricole, qui se tient à l'ancien stade d'Idjeddaren, au village de Tala

Moumene, est de valoriser la figue et les produits du terroir de la commune, en mettant en avant le savoir-faire des producteurs et des villageois, a ajouté M. Ouali.

Il a indiqué que ce festival constitue une occasion pour les figuiculteurs participant à cette 8e édition de présenter leurs productions, et de les faire connaître auprès du public et d'explorer de nouvelles perspectives de commercialisation.

Ainsi, le P/APC a fait savoir que la commune ambitionne de faire de ce festival "un rendez-vous contribuant au développement économique local", en misant sur le développement de la transformation afin d'obtenir un produit agricole "mieux valorisé, conditionné et identifié".

Outre la valorisation du produit, les services agricoles, quant à eux, estiment que cette manifestation constitue une occasion de réunir les professionnels de la filière, dans le but de favoriser les échanges d'expériences et de savoir-faire.

La direction des Services agricoles (DSA) a, par ailleurs, réitéré son engagement à accompagner les producteurs de figues et à soutenir leurs efforts consistant à valoriser la production locale et à promouvoir le secteur agricole, a-t-on souligné. Par ailleurs, le festival de la figue et des produits du terroir de Beni Djellil connaît une grande affluence de visiteurs venus découvrir, outre les produits agricoles exposés, le savoir-faire local.

Mila :Vers l'ouverture de 3 classes spéciales pour élèves à besoins spécifiques

Les écoliers à besoins spécifiques, atteints, notamment, d'une déficience mentale légère, d'autisme et de troubles de l'audition, devraient bénéficier de 3 classes spéciales aménagées à leur intention dans des écoles primaires de Mila, a indiqué, jeudi, le responsable chargé de la gestion de la direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS), Abdelhakim Belaidi.

Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que ses services ont "adressé une correspondance à la direction de l'éducation aux fins de réserver des classes destinées à accueillir cette catégorie spéciale d'élèves dans des écoles primaires des communes de Terrai Bainen, de Chelghoum-Laid et de Ferdjiousa".

L'objectif est de "garantir à ces écoliers une scolarisation normale en les intégrant au reste des élèves", a-t-il ajouté, rappelant qu'au début de cette année scolaire, une classe spéciale pour élèves souffrant

d'une déficience mentale légère et de troubles légers du spectre autistique avait été ouverte au collège d'enseignement moyen (CEM) Bachir El Ibrahim, au chef-lieu de wilaya.

Selon M. Belaidi, cette ouverture porte à 4 le nombre de classes spéciales aménagées pour le cycle moyen dans des CEM des communes de Grarem-Gouga, de Ferdjiousa et de Mila.

Pour ce qui est du palier primaire, les classes spéciales pour élèves à besoins spécifiques sont aujourd'hui, dans la wilaya de Mila, au nombre de 26 et prennent en charge 193 écoliers de cette catégorie, a-t-on ajouté de même source.

Les services de la direction de l'action sociale et de la solidarité ont mobilisé le personnel pédagogique nécessaire à l'encadrement et à l'accompagnement des élèves des classes spéciales, a-t-on conclu.

CITÉ BAYAZID (MÉDÉA)

Les travaux de réalisation d'une polyclinique "prochainement" terminés

Les travaux de réalisation d'une polyclinique à la cité Bayazid, à la périphérie nord de la ville de Médéa, avancent à un rythme "appréciable" et seront terminés "prochainement", a-t-on appris, jeudi, auprès du directeur local de la santé.

Selon le directeur de la santé, Mohamed Zohir Hadj Sadok, le projet de construction d'une polyclinique à la cité Bayazid est sur le point d'être achevé, grâce au rythme d'exécution soutenu des travaux engagés depuis quelques mois pour doter cette nouvelle zone d'habitation d'une structure sanitaire capable d'assurer la prise en charge médicale de proximité des résidents.

La livraison de cette structure sanitaire au secteur de la santé est prévue pour le début du mois de novembre prochain, a assuré le directeur de la santé, précisant que des dispositions sont prises pour procéder, dans des délais très courts, à l'équipement de la polyclinique et à l'affectation du personnel médical qui veillera à son fonctionnement.

Sa mise en service permettra de réduire la pression sur l'établissement public hospitalier (EPH) et l'établissement public de santé de proximité (EPSP) du pôle urbain de Médéa, mais aussi de garantir une couverture sanitaire aux résidents de la cité Bayazid et des zones environnantes, a ajouté Hadj Sadok.

En 2025, le secteur de la santé de la wilaya de Médéa a été renforcé par cinq (5) nouvelles polycliniques implantées dans les localités de Mihoub, Tiet-Douairs, Maghraoua et Ksar-El-Boukhari, cette dernière ayant bénéficié de deux structures, l'une située dans le quartier "Zobra", l'autre dans la cité "Feich Lahmar".

OUARGLA

64 professionnels nigériens bénéficient d'un programme de formation en soudage-pipes

Soixante-quatre professionnels nigériens bénéficient d'une formation spécialisée dans le domaine du soudage de pipes, au Centre de formation pétrolière de Ouargla, relevant de l'Institut algérien du pétrole (IAP-Hassi-Messaoud), a-t-on appris jeudi auprès de la Direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels (DFEP).

Les stagiaires ont entamé, jeudi, cette formation spécialisée de 45 jours, répartis en trois groupes et bénéficiant d'une formation théorique et pratique, encadrée par des cadres de l'IAP de Hassi-Messaoud.

Dans ce cadre, un programme de formation portant sur les différents domaines liés à la spécialité de soudage de canalisations a été élaboré, avec la mobilisation des moyens et la mise en place de conditions appropriées afin d'assurer la qualité de la formation et d'atteindre les objectifs escomptés.

L'accueil des stagiaires nigériens s'inscrit dans le cadre d'un programme prévoyant la prise en charge de la formation de 500 professionnels nigériens, répartis dans plusieurs wilayas du pays, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et sous la supervision des ministères de la Formation et de l'Enseignement professionnels et du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

GUELMA

93 projets de développement réalisés depuis le début de l'année 2026

Au total, 93 projets de développement ont été réalisés, depuis le début de l'année en cours, dans les différentes communes de la wilaya de Guelma, a indiqué, jeudi, le wali, Samir Chibani.

Le chef de l'exécutif local qui intervenait lors des travaux de la 3ème session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de l'année 2026, que ces projets, "menés à bien sur le terrain dans les 34 communes de la wilaya, comprennent 50 projets financés par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (exercice 2026) et 43 réalisés dans le cadre du programme d'appui au développement social et économique des collectivités locales".

M. Chibani a ajouté que toutes ces opérations, "lancées, réalisées et clôturées en 2026", concernent des secteurs de développement "directement liés à la consolidation du cadre de vie des citoyens", tels que l'aménagement urbain, l'extension et le renforcement du réseau d'alimentation en eau potable, l'aménagement et la réhabilitation d'écoles primaires, l'ouverture de nouvelles voies d'accès et l'entretien des routes, ainsi que l'installation et l'extension des réseaux d'éclairage public et d'assainissement. Il a également indiqué que les travaux réalisés "s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des différentes opérations dont a bénéficié la wilaya au titre de l'année 2026, et qui se traduisent par un total de 334 opérations, dont 147 d'un montant estimé à 2,5 milliards de dinars dans le cadre de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, et 187 autres d'un montant de 2,2 milliards de dinars dans le cadre du programme d'appui au développement social et économique des collectivités locales. S'agissant des travaux de cette 3ème session ordinaire, présidés par le président de l'APW, Mohamed Aïdoud, ils ont donné lieu à l'adoption du projet de budget prévisionnel pour l'année 2027 ainsi qu'à l'examen de diverses questions, en présence des membres de l'APW, de ceux de la commission de sécurité de la wilaya, des chefs de daïras, des directeurs du conseil exécutif et de représentants des différentes instances et administrations publiques.

SKIKDA

Ouverture du premier forum national de la pharmacie



Le 1er Forum national de pharmacie (Wasfa Expo 2026) s'est ouvert jeudi dans la wilaya de Skikda sous le slogan "Quand l'IA change tout, le pharmacien est au cœur de l'action".

Dans une allocution prononcée en ouverture de cette rencontre au complexe touristique "Rusica Park" de Filfila (est de Skikda), à laquelle assistent des pharmaciens, des médecins, des professeurs d'université, des chercheurs et des acteurs de l'industrie pharmaceutique venus de nombreuses wilayas du pays, le représentant du ministre de l'Industrie pharmaceutique, Yaakoub Benmessoud, directeur adjoint chargé de la promotion des exportations de médicaments, a mis en avant "le développement réalisé par l'industrie pharmaceutique nationale au cours des dernières années, tant en termes de diversité des médicaments fabriqués localement dans leurs formes et classes thérapeutiques qu'en termes de localisation de la technologie et de développement des capacités de production".

Il a ajouté que cette évolution est "palpable tout particulièrement dans les domaines thérapeutiques d'importance stratégique, au premier rang

desquels figurent les médicaments anticancéreux, les stylos à insuline et les médicaments biothérapeutiques similaires", précisant que l'Algérie "est passée, progressivement, d'une dépendance vis-à-vis des importations au développement de capacités nationales de fabrication d'un certain nombre de ces traitements, ce qui renforce sa sécurité sanitaire et la rapproche d'une plus grande autonomie dans l'approvisionnement en médicaments".

M. Benmessoud a également indiqué que l'Algérie "compte aujourd'hui environ 250 entreprises pharmaceutiques agréées pour la fabrication de produits pharmaceutiques et de matériels médicaux, dont les capacités de production répondent à plus de 82 % des besoins du marché national en médicaments".

De son côté, Dr Moussa Sissoko, président-directeur général du groupe "Phurasi Health Group", une entreprise spécialisée dans le tourisme médical et de santé en Afrique, a considéré qu'il est "important de relier les marchés pharmaceutiques africains à la production pharmaceutique algérienne, dans la mesure où cette coopération permettrait de fournir des médicaments à des prix compétitifs, renforcerait la souveraineté sanitaire africaine et limiterait la prolifération des médicaments contrefaits."

Pour sa part, le président du forum, Dr Lazhar Kouadri, a indiqué que cette rencontre, qui se poursuivra jusqu'au samedi 3 octobre, vise à "examiner les moyens de développer l'itinéraire du médicament, depuis l'établissement de l'ordonnance médicale jusqu'au remboursement par la sécurité sociale, à travers un programme scientifique se déclinant en trois axes principaux : l'intelligence artificielle, l'éthique dans la pratique et la sécurité sanitaire." Le forum, qui donnera lieu à des conférences, à des tables rondes, à des ateliers pratiques et à des rencontres professionnelles, vise, selon les organisateurs, à "mettre en avant les jeunes compétences dans le domaine, à souligner la nécessité d'une utilisation rationnelle de l'intelligence artificielle en matière de santé, à promouvoir le soutien de la production locale et à établir une première ébauche de soins à domicile dans la wilaya de Skikda".

Oran : 1.100 logements raccordés au réseau de fibre optique à Oued Tlelat

Plus de 1.100 logements ont été raccordés au réseau de fibre optique jusqu'au domicile (FTTH) dans la commune de Oued Tlelat (Oran), a indiqué, jeudi, la Direction opérationnelle d'Algérie Télécom de la wilaya d'Oran. Cette opération a concerné un site comprenant 700 logements publics locatifs, ainsi qu'un autre site de 400 logements de la même formule, situés au niveau du

pôle urbain de Oued Tlelat, a souligné la même source. Elle permettra aux habitants de bénéficier d'un débit Internet pouvant atteindre 1 gigabit, selon les précisions de la direction opérationnelle, publiées sur sa page officielle sur les réseaux sociaux.

La commercialisation de cette technologie a enregistré une forte demande de la part des citoyens pour l'offre proposée par Algérie

Télécom. Celle-ci permet, moyennant le paiement de 300 DA, de bénéficier gratuitement d'un modem "Wifi 6", ainsi que des frais de raccordement. L'offre comprend également la gratuité des appels téléphoniques depuis et vers le téléphone fixe, ainsi qu'un mois d'Internet gratuit avec un débit pouvant atteindre 300 Mbit/s, a-t-on fait savoir de même source. La Direction opérationnelle

d'Algérie Télécom d'Oran poursuit, par ailleurs, les opérations de raccordement des quartiers et des pôles résidentiels au réseau de fibre optique jusqu'au domicile.

Elle organise également des opérations de vente de proximité du service "Idoom Fibre" au profit des citoyens, avec la participation des équipes commerciales de la direction.

FOOT/ HULL CITY (PREMIER LEAGUE)

Belloumi nommé pour le trophée de joueur du mois de septembre

L'international algérien Mohamed Bachir Belloumi figure parmi les quatre joueurs nommés pour le trophée de joueur du mois de septembre de Hull City, après un mois marqué notamment par son retentissant doublé inscrit sur la pelouse de Chelsea en Premier League.

Titulaire sur le flanc droit, Belloumi s'est particulièrement distingué lors du déplacement à Stamford Bridge, où ses deux buts ont permis aux Tigers de mener 2-1 à la mi-temps. Hull City a finalement décroché le nul (2-2), obtenant ainsi son premier point à Chelsea depuis février 2009.

L'ailier algérien a également délivré une passe décisive à Mohammed-Ali Cho lors de la défaite de Hull City à Newcastle (2-1), confirmant son influence offensive au cours d'un mois de septembre où il s'est montré régulièrement dangereux.

Belloumi s'est aussi illustré dans le travail défensif, avec 12 contributions défensives face à Aston Villa et 11 contre Newcastle, selon les statistiques communiquées par le club de Hull City.

Le joueur algérien est en concurrence pour cette distinction avec Ryan Giles, John Egan et Regan Slater. Le vainqueur sera désigné par les supporters de Hull City. Pour rappel, l'international algérien avait été nommé pour le prix du meilleur joueur du mois de septembre du championnat d'Angleterre de football (Premier League), une distinction remportée par le gardien d'Arsenal David Raya.

Mohamed Bachir Belloumi est actuellement en stage avec la sélection algérienne. Il avait pris part aux deux premiers matchs des "Verts" en qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2027 avec à la clé un but contre le Burundi (2-2). Il devrait prendre part à la rencontre amicale des hommes de Brahim Hemdani contre le Niger le 6 octobre à Tizi-Ouzou.

R.S

JEUX ASIATIQUES

Le taekwondo bascule dans le monde virtuel

Le taekwondo a une histoire deux fois millénaire mais vendredi à Nagoya (Japon) lors des Jeux asiatiques 2026, il a basculé dans une nouvelle ère avec la première épreuve virtuelle de cet art martial coréen.

Le taekwondo virtuel n'a attiré qu'un nombre modeste de spectateurs partagés entre fascination et perplexité devant cette "alliance des arts martiaux réels et de la technologie de pointe", selon les responsables de ce sport inscrit pour la première fois au programme des Jeux après une décision du Comité olympique asiatique.

Les compétiteurs portent un casque de réalité virtuelle et contrôlent leurs avatars. Des capteurs dans le dos, sur les cuisses et les tibias enregistrent chacun de leurs mouvements. Les combats se disputent au meilleur des trois rounds de 60 secondes.

Ici pas de contact: les deux adversaires restent chacun dans leur zone de jeu, séparés de quelques mètres. L'objectif est de porter de vrais coups de pied au corps et à la tête... virtuels de l'adversaire pour faire diminuer sa barre de vie.

Le Singapourien Darren Yap, 22 ans, a remporté le bronze, qui s'ajoute à une autre médaille du même métal en taekwondo traditionnel: "C'est une façon amusante de faire du sparring et de pratiquer le taekwondo sans contact".

Selon ses promoteurs, le taekwondo virtuel est tout aussi exigeant sur le plan athlétique que la discipline réelle mais plus sûr.

Différences notables: hommes et femmes s'affrontent et il n'y a pas de catégorie de poids.

"Cela permet à plus de personnes de participer et je trouve cool que les femmes puissent battre des hommes", a déclaré Yap, battu en demi-finale par la Vietnamiennne Chau Ngoc Tuyet Sang, 21 ans, qui elle-même s'est inclinée en finale face au Philippin Jous Gabriel Derick, 22 ans et premier médaillé d'or de la nouvelle discipline aux Jeux asiatiques.

La Fédération internationale de taekwondo "soutient fièrement" cette pratique "révolutionnaire". Les sceptiques estiment pour leur part que ce n'est qu'une autre forme de jeu vidéo.

Les premiers championnats du monde ont eu lieu en 2024 à Singapour. Le taekwondo virtuel est apparu dans la cité-Etat en 2023 lors de la toute première Semaine olympique de l'esport.

AFP

LIGUE DES NATIONS

Premier accroc pour Zidane



Après deux succès en deux matches à l'extérieur, les retrouvailles de Zinédine Zidane avec le Stade de France n'ont pas été une franche réussite, les Bleus étant tenus en échec par l'Italie (1-1) au terme d'une prestation assez fade, vendredi en Ligue des nations.

L'enceinte de Saint-Denis se faisait une joie d'accueillir la première sortie du nouveau sélectionneur à domicile, mais malgré un accueil à la hauteur de l'icône, avec une ovation et un énorme tifo ("Zizou, bienvenue chez toi"), le public est resté sur sa faim, l'équipe de France n'ayant pas trouvé la solution pour déstabiliser une Nazionale solide en défense à défaut d'être brillante.

Si Michael Olise a ouvert le score sur un magnifique coup franc après un décalage de Rayan Cherki (55e), inscrivant son 9e but en 28 sélections (55e), la défense a fini par craquer devant Alessandro Bastoni qui a profité d'une faute d'inattention de Lucas Da Cunha (68e). Les Tricolores ont même

terminé la rencontre à dix après l'exclusion de Dayot Upamecano pour un deuxième avertissement, suite à une faute sur Moïse Kean (85e).

Avec sept points, les Tricolores restent en tête du groupe 1 mais devront montrer un tout autre visage lundi contre la Belgique, deuxième (6 pts), au Stade de France pour clore sur un bilan positif ce premier rassemblement de l'ère Zidane.

Occasions italiennes

Après avoir fait largement tourner son groupe, lundi en Belgique (1-0), le patron français avait pourtant battu le rappel de ses cadres pour défier les Italiens qu'il retrouvait plus de 20 ans après son exclusion en finale du Mondial-2006 à la suite de son fameux coup de boule sur Marco Materazzi, sa dernière apparition sur une pelouse en tant que joueur.

Mais la titularisation des tauliers, emmenés par le Ballon d'Or Ousmane Dembélé et Michael Olise, buteur à Bruxelles, n'a pas eu le don d'inspirer les Bleus. Sans imagination et trop

prévisibles, ils ne sont pas parvenus à emballer la partie face à des Italiens qui venaient tout juste d'écraser la Turquie (4-1). Sans l'incroyable maladresse de Moïse Kean, seul au second poste devant Mike Maignan (9e), les Français auraient même pu encaisser très rapidement leur premier but depuis l'arrivée aux commandes de Zidane.

L'Italie a eu encore une autre énorme occasion juste avant la pause, la reprise de Davide Frattesi étant détournée en extremis en corner par Jérémy Jacquet (41e), le jeune joueur de Liverpool (21 ans) de nouveau titularisé dans l'axe de la défense aux côtés cette fois d'Upamecano. Puis c'est Mike Maignan qui a dû s'employer en fin de match avec une claquette sur une tête de Kean pour éviter une défaite à la maison (81e).

Dembélé très décevant

La déception est principalement venue des attaquant. Alors qu'on attendait énormément d'Ousmane Dembélé,

promu capitaine en l'absence de Kylian Mbappé, blessé en Turquie le 25 septembre et forfait depuis pour la suite de cette fenêtre internationale, le Parisien a raté le coche et n'a pas été le leader offensif espéré.

"Dembouze" a connu trop de déchet, ne faisant ni les bons gestes ni les bons choix. Il aurait surtout dû trouver l'ouverture, seul devant Gianluigi Donnarumma après une frappe détournée de Désiré Doué (48e). Après sa Coupe du monde réussie (6 buts), le N.7 semble retomber dans ses travers en bleu et n'a pas fait oublier l'indispensable Mbappé. Comme d'habitude, c'est Olise qui a apporté du danger. Outre son but, le Bavarois a trouvé la barre sur un centre contré (23e). Eduardo Camavinga a aussi obligé Donnarumma à effectuer deux belles parades (84e, 90e+2). Mais globalement, le bilan offensif français a été trop maigre pour surprendre l'Italie. Un premier accroc pour Zidane, à oublier de toute urgence.

AFP

Ghana : Démission de Carlos Queiroz, sélectionneur

Un mois après avoir accepté de prolonger son mandat à la tête du Ghana malgré une première démission post-Mondial 2026, Carlos Queiroz a finalement quitté les Black Stars, sur fond de résultats décevants en qualifications pour la CAN 2027. Cette fois, c'est bien la fin ! Carlos Queiroz a annoncé jeudi 1er octobre quitter son poste de sélectionneur de l'équipe de football du Ghana, cinq mois après sa prise de fonction et des résultats décevants.

« Ce n'était pas une décision facile, mais les deux parties ont convenu que, dans les circonstances actuelles, mettre

fin à notre relation professionnelle était la solution la plus appropriée, les intérêts du Ghana, des Black Stars et du football ghanéen primant sur tout le reste », a déclaré l'entraîneur portugais dans un message d'adieu publié sur le site web de la fédération jeudi.

Il a ajouté que « les conditions nécessaires n'étaient pas pleinement réunies, et nos récentes performances ont contribué à la décision de mettre un terme à cette aventure ».

Cette décision fait suite à la défaite (4-2) mardi du Ghana, à domicile, face à la Gambie lors des qualifications pour la

Coupe d'Afrique des nations 2027.

Le Ghana s'était déjà incliné 2-0 en Côte d'Ivoire la semaine dernière et occupe désormais la dernière place du groupe C, sans aucun point après deux rencontres. NewsletterRecevez toute l'actualité internationale directement dans votre boîte mail Je m'abonne

M. Queiroz s'en va avec un bilan peu reluisant : une victoire, deux nuls et quatre défaites en sept matches, le Ghana ayant inscrit cinq buts et en ayant encaissé dix. Son départ met fin à une collaboration tumultueuse de cinq mois qui avait débuté en

avril, lorsque l'entraîneur de 73 ans avait signé un contrat de quatre mois pour mener le Ghana à la Coupe du monde 2026.

L'entraîneur de 73 ans avait conduit cet été les Black Stars jusqu'en seizièmes de finale, où ils avaient été écartés par la Colombie (1-0).

Le mandat officiel de M. Queiroz avait pris fin après le tournoi, mais la Fédération ghanéenne l'avait reconduit le 2 septembre pour diriger la prochaine phase du programme de l'équipe nationale, avant que cette nouvelle aventure ne s'achève brutalement.

R.S

FOOT/EQUIPE NATIONALE

Les Verts lancent la préparation du match amical face au Niger

La sélection algérienne de football a repris le chemin de l'entraînement, vendredi, au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa (Alger), en prévision du match amical face à son homologue du Niger, prévu mardi prochain au stade "Hocine Aït-Ahmed" de Tizi-Ouzou, à partir de 18h00, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.



Après une journée de repos accordée par le staff technique, les joueurs de la sélection nationale ont repris les entraînements, sous la conduite du sélectionneur national, Brahim Hemdani et de son staff. Les coéquipiers de Samir Cheroui ont travaillé essentiellement sur les aspects technico-tactiques. La séance s'est déroulée dans une ambiance sereine et détendue, avec une forte implication

et une grande détermination de l'ensemble du groupe. Tous les joueurs ont participé à la séance, à l'exception de Himad Abdelli, qui s'est contenté d'un travail en salle, alors que le staff technique a décidé de libérer Anis Hadj Moussa et Adem Zorgane. Anis Hadj Moussa souffre d'une légère blessure contractée lors de la rencontre face à la Zambie (3-1), tandis qu'Adem Zorgane s'est

blessé à l'issue du dernier match disputé contre le Burundi (2-2), comptant pour les deux premières journées des qualifications de la CAN-2027, précise l'instance fédérale. L'Algérie occupe la première place du groupe I avec quatre points, devant la Zambie et le Togo (3 points), tandis que le Burundi compte un point. La sélection nationale retrouvera les qualifications en novembre prochain,

avec une double confrontation face au Togo, d'abord à domicile, puis à Lomé, dans le cadre des troisième et quatrième journées, programmées du 9 au 17 novembre. Pour rappel, les deux premiers de chaque groupe décrocheront leur billet pour la phase finale de la CAN-2027, prévue du 19 juin au 17 juillet 2027 au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie.

R.S

Foot/ 10-2028 dames (éliminatoires/2e tour) Benstitti retient 26 joueuses pour la double confrontation face à la Centrafrique

Le sélectionneur de l'équipe nationale féminine de football, Farid Benstitti, a fait appel à 26 joueuses, en vue de la double confrontation face à la République centrafricaine, les 9 et 13 octobre au stade olympique du 5-Juillet d'Alger (18h00), comptant pour le 2e tour des éliminatoires des Jeux olympiques 2028 de Los Angeles, a annoncé la Fédération algérienne (FAF), vendredi.

Les coéquipières de la nouvelle venue, Nesrine Bahlouli (Al-Nassr/ Arabie saoudite), entameront leur rassemblement le 5 octobre, soit quatre jours avant le premier rendez-vous face aux Centrafricaines.

Les "Vertes" restent sur une qualification historique pour la Coupe du monde au Brésil (24 juin-25 juillet 2027), obtenue grâce à leur place de demi-finalistes lors de la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2026.

Trente-cinq sélections africaines sont engagées dans cette campagne qualificative au rendez-vous olympique. La compétition se déroulera en cinq tours qualificatifs. À l'issue de ce parcours qui s'étalera jusqu'au 4 décembre 2027, les deux sélections finalistes décrocheront leur qualification pour représenter la zone CAF au Tournoi olympique de football féminin de Los Angeles 2028, prévu du 11 au 29 juillet 2028. La liste des 26 joueuses : Gardiennes : N'Gazi Chloé Yamina (FC Fleury 91, France), Haley Amina (EA Setif), Benabdallah Amel (CF Akbou) Défenseuses : D'Oria Méline (OGC Nice, France), Ould Hocine Céline (Paris FC, France), Alouache Ouassila (CF Akbou), Belkhitte Morgane (US Saint-Malo, France), Beloumou Inès (West Ham United, Angleterre), Smaïli Emma Sabrina (RC Lens, France), Smits Ouraghi Lana (Stade de Reims, France), Compaore Sarah (OM, France) Milieux de terrain : Bethi Melissa (Washington Spirit, Etats-Unis), Bouzid Wisssem (LOSC Lille, France), Boussaha Lina (Al-Ittihad FC, Arabie saoudite), Bekhaleh Sofia (OL Lyonnes, France), Bahlouli Nesrine (Al-Nassr FC, Arabie saoudite), Ould Braham Amira (Besiktas, Turquie), Dafeur Marine (Bristol City FC, Angleterre) Oulabi Anais (Vancouver Rise, Canada), Hamidech Aicha (CF Akbou) Attaquantes : Taleb Muller Laura (Yuksekova SC, Turquie), Adjabi Ikram (Le Havre AC, France), Bendris Lynda (AS Cannes, France), Aggoune Céline (RC Lens, France), Khiri Inès (Yverdon-Sport, Suisse), Naili Nouhed (AS Cannes, France).

R.S

CYCLISME Coup d'envoi de la 19e édition du Grand Prix international d'Alger

Le coup d'envoi de la 19e édition du Grand Prix cycliste international de la ville d'Alger a été donné hier samedi avec l'organisation de la Classique Djamaa El Djazair, une course disputée sur circuit fermé (6,4 km x 20 tours) autour de la mosquée.

Organisée du 3 au 9 octobre sous le patronage du ministre, wali d'Alger, M. Mohamed Abdenour Rabehi, en coordination avec la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), la direction de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs de la wilaya d'Alger, ainsi que la Ligue cycliste algéroise, cette édition réunira des coureurs représentant 20 formations de 15 pays. Cette participation étrangère remarquée confèrera une dimension internationale supplémentaire à cette compétition inscrite au calendrier de l'UCI Africa Tour (catégorie 2.2). La "Classique Djamaa El Djazair" sera suivie par le déroulement du Grand Prix cycliste de la ville d'Alger, organisé du 5 au 7 octobre sur un parcours total de 605 km.

Le coup d'envoi de la première étape, longue de 115,12 km, sera donné dans la ville de Rouiba vers Zemmouri (wilaya de Boumerdes), avant de revenir à Rouiba pour le point d'arrivée. La 2e étape (134,52 km) reliera de Bab El Oued à Zeralda, en passant par Tipasa.

La troisième et dernière étape se déroulera sous forme d'une course en circuit fermé tracée dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah (11,41 km x 10 tours) où le peloton enjambe "Les grands boulevards de la ville, notamment le grand boulevard périphérique reliant les pôles résidentiels et le pôle universitaire.

Parmi les équipes engagées, outre la sélection algérienne, on retrouve sept sélections nationales : Oman, Tunisie, Cameroun, Bénin, Ethiopie, Mali et Arabie saoudite, ainsi que sept formations étrangères très habituées à participer au Tour d'Algérie, à savoir "Global Cycling Team" des Pays-Bas, l'équipe allemande "Embrace The World Team", la formation belge "Tarteleto-Iso-rex" et l'équipe lituanienne "Energus Cycling Team". Outre ces sélections et formations étrangères, plusieurs autres équipes locales participeront à la compétition, telles que la formation continentale "Madar Pro Cycling Team", le MC Alger, Majid El Guerrara et le Club cycliste de Khe-mis Miliana.

La course finale, dénommée Classique de la capitale, se déroulera le 9 octobre en boucle urbaine (11,2 km x 11 tours) dans la wilaya d'Alger où les coureurs auront à parcourir le boulevard Zighoud-Youcef, l'avenue Pasteur, la place des Martyrs, ainsi que les accès menant à la Basse Casbah et au boulevard Che-Guevara.

R.S

FOOT / LIGUE 2 AMATEUR (3E JOURNÉE)

Le NC Magra et l'USM Annaba aux commandes

Le NC Magra vainqueur en déplacement contre le NRB Téléghma (2-1), et l'USM Annaba qui a disposé de Paradou AC (2-1), ont pris provisoirement le leadership de la Ligue 2 amateur de football, à l'occasion de la deuxième journée du groupe Centre-Est, disputée vendredi et marquée également par la victoire du MSP Batna dans le derby des Aurès face au CA Batna (1-0). L'USMA qui restait sur une défaite à l'extérieur, a bien réagi en dominant le Paradou AC (2-1) dans l'affiche de cette journée jouée devant un nombreux public venu encourager les hommes de Maizai qui ambitionnent cette année de retrouver la Ligue 1 professionnelle. De son côté, le NC Magra a frappé fort loin de ses bases, en dominant le NRB Téléghma (2-1), un deuxième succès de la saison qui lui permet de partager la tête

du classement avec l'USMAnnaba avec six points avant l'épilogue de cette journée. L'autre affiche phare de cette journée entre le MSPB et le CAB a souri au "Mouloudia" qui s'est imposé petitement sur son rival de toujours (1-0), signant au passage sa première victoire de la saison. En revanche, rien ne va plus chez le CAB, toujours en quête de son premier succès de la saison. L'US Chaouia qui avait raté d'un cheveu l'accession en Ligue 1 Mobilis la saison dernière, est à la traîne en ce début de saison, tenue une nouvelle fois en échec sur son propre terrain par l'AS Khroub (0-0). En revanche, le MO Constantine a pleinement profité de l'avantage du terrain et du soutien du public pour prendre le dessus sur une accrocheuse formation du CR Béni Thour (2-1), rejoignant par la même occasion l'AS Khroub et le MSPB à la troisième

place du classement avec cinq points pour chaque club. Les péripéties de cette troisième journée se sont poursuivies hier samedi, avec le déroulement des matchs JSM Skikda - NRB Béni Oulbane et JSD Jijel - JS Azagza dans le Groupe Centre-Est, ainsi que la totalité des rencontres du Groupe Centre-Ouest, avec en tête d'affiche le derby algérois entre le NA Hussein Dey et le RC Kouba. A suivre également les chocs MC Saïda - ASM Oran et GC Mascara - USM Blida, entre anciens pensionnaires de l'élite, qui ambitionnent de jouer les premiers rôles cette saison. Pour rappel, cette troisième journée de Ligue 2 amateur est amputée de matchs WA Tiemcen - RC Arbaâ et MO Béjaïa - IRB Nezza, ayant été reportés à des dates ultérieures.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 (PRÉPARATION)

La JSK bat le MOB (2-0)

La JS Kabylie s'est imposée face au MO Béjaïa, pensionnaire de la Ligue 2 (groupe Centre-Est), sur le score de 2 à 0, en match amical disputé vendredi soir sur le terrain annexe du stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou.

Les "Canaris" ont rapidement pris l'avantage dans cette rencontre, grâce à Abdenour Belhocini qui a ouvert le score à la 15e minute de jeu, avant que le capitaine Aymen Mahious ne fasse le break cinq minutes plus tard (20e).

C'est le deuxième match amical disputé par la JSK durant cette pé-

riode de trêve internationale, après son succès face à l'US Oued Amizour (3-1), le mercredi 23 septembre sur la même pelouse. En championnat de Ligue 1 Mobilis, la JSK compte jusqu'à présent une victoire, à domicile au MB Rouissat (1-0), et une défaite en déplacement devant le nouveau promu le CR Témouchent (1-0). Les Kabyles accueilleront l'ASO Chlef lors de la 4e journée, programmée les 7, 8 et 9 octobre prochains.

R.S

A L'APPROCHE DE LA RÉCOLTE DES OLIVES EN CISJORDANIE

Les violences de colons se multiplient

La localité de Beita, au sud de Naplouse, a été le théâtre d'une violente attaque menée par des dizaines de colons armés, sous la protection renforcée des forces d'occupation israéliennes. L'incident s'est produit dans la zone de Jabal Qamaas, où des agriculteurs palestiniens tentaient d'accéder à leurs terres pour entamer la saison de récolte des olives. Ils ont toutefois été surpris par des embuscades tendues par des colons entre les oliviers.



Selon des sources locales, les assaillants ont ouvert le feu à balles réelles sur les habitants, avant que des véhicules militaires israéliens ne pénètrent dans la zone. Les forces israéliennes ont alors utilisé des grenades lacrymogènes et tiré des balles afin de couvrir le retrait des colons. Les affrontements ont fait un blessé palestinien et conduit à l'arrestation ou à la détention de dix agriculteurs pendant des périodes variables. Dans la même zone, plus de trente colons ont également attaqué une habitation, provoquant la panique parmi ses occupants. Par ailleurs, d'autres colons ont fait irruption dans la localité de Beit Imrin, à l'ouest de Naplouse, tentant d'empêcher, sous la menace des armes, des agriculteurs palestiniens de poursuivre leurs travaux dans leurs champs. La situation est également tendue dans le gouvernorat de Ramallah. Dans le village de Yabrud, une jeune palestinienne a été victime d'une grave intoxication après avoir été

aspergée de gaz au poivre par des colons. Le président du conseil du village a indiqué qu'un groupe de colons avait pénétré dans une maison et agressé directement ses habitants, nécessitant le transfert de la jeune femme à l'hôpital. Selon la même source, les assaillants ont également jeté des pierres contre plusieurs habitations palestiniennes, causant des dégâts matériels. Les forces israéliennes ont ensuite pénétré dans le village et assuré la protection des colons, tout en procédant à l'interrogatoire sur place de plusieurs jeunes Palestiniens. Dans le village d'Al-Mughayyir, au nord-est de Ramallah, des colons ont, selon le vice-président du conseil local, fait paître délibérément leurs troupeaux dans des oliveraies appartenant à des Palestiniens, dans la partie orientale de la plaine. Ces opérations, menées sous la protection de soldats israéliens, ont endommagé les arbres et détruit une par-

tie des récoltes attendues par les agriculteurs après une année de travail. Parallèlement, l'armée israélienne a mené plusieurs opérations de perquisition dans le gouvernorat de Jénine, notamment à Zababdeh, Aqaba, Al-Yamoun, Qabatiya et Arraba. Les forces déployées dans les quartiers résidentiels ont fouillé plusieurs maisons, donnant lieu à des affrontements sporadiques avec des jeunes Palestiniens opposés à ces incursions répétées. Dans le sud de la Cisjordanie, les forces israéliennes ont également pénétré dans le camp d'Al-Fawwar, au sud d'Hébron, ainsi que dans la localité de Tuqu', au sud-est de Bethléem, dans un contexte de fortes mesures sécuritaires. Des opérations ont également été signalées à Tubas, où plusieurs maisons ont été fouillées et au moins un jeune Palestinien arrêté. Dans le nord de la vallée du Jourdain, des colons ont par ailleurs poursuivi leurs attaques dans la région de Khirbet Samra. À Beit Ummar, au nord d'Hébron, des colons ont tiré des coups de feu dans la zone de Wadi al-Cheikh afin, selon des sources locales, d'intimider les agriculteurs. Ces incidents s'inscrivent dans un contexte marqué par une multiplication des attaques visant notamment les récoltes, les oliviers et l'accès des Palestiniens à leurs terres. D'après les données de la Commission palestinienne de résistance au mur et à la colonisation, quelque 2 051 attaques menées par les forces israéliennes et les colons ont été recensées au cours du seul mois de septembre. Les statistiques officielles palestiniennes font également état de 30 Palestiniens tués depuis le début de l'année 2026 dans des attaques attribuées aux colons, illustrant la dégradation de la situation sécuritaire en Cisjordanie occupée. **R.I**

GAZA

Cinq Palestiniens tués dans une frappe sioniste

Des responsables du secteur de la santé et de la Défense civile à Gaza ont indiqué qu'une frappe aérienne israélienne avait tué au moins cinq Palestiniens, dont quatre femmes, samedi à l'aube, dans un immeuble résidentiel de la ville de Gaza.

SELON DES SECOURISTES, PARMIS LES VICTIMES FIGURENT UNE MÈRE CHRÉTIENNE ET SA FILLE.

La frappe a détruit l'immeuble et provoqué un incendie. Un témoin, Ahmed Al-Dahdouh, a raconté à Reuters que les habitants avaient été réveillés par une succession d'explosions particulièrement violentes. « Nous dormions quand nous avons soudain entendu plusieurs explosions très fortes. Tous les enfants se sont réveillés en sursaut, dans la peur, avec des cris », a-t-il témoigné. « Nous sommes sortis en courant et avons découvert que la maison de nos voisins avait été bombardée. Il y avait des morts, des corps et des débris de femmes, d'hommes et d'enfants. Nous avons eu beaucoup de mal à les sortir des décombres », a-t-il ajouté. Le témoin a également évoqué les deux victimes chrétiennes : « Nous sommes musulmans, mais ce sont nos sœurs chrétiennes. Elles étaient pacifiques et tout le quartier les aimait. Nous les avons sœurs mortes : une mère et sa fille. »

Le cessez-le-feu conclu à Gaza sous médiation américaine prévoit, à terme, la reconstruction du territoire. Toutefois, peu de progrès ont été enregistrés dans la mise en œuvre de l'accord destiné à mettre fin au conflit, qui prévoit notamment le désarmement du mouvement de résistance palestinien Hamas et le retrait des forces israéliennes. Israël a intensifié ses opérations contre le Hamas au cours des dernières semaines, affirmant que le mouvement se réarme et mène des attaques en violation du cessez-le-feu. Le Hamas dément pour sa part toute tentative de mener des attaques ou de reconstituer son arsenal, et accuse Israël de compromettre l'accord de cessez-le-feu à Gaza. Selon les autorités sanitaires de l'enclave, au moins 1 400 Palestiniens ont été tués par des tirs israéliens depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu en octobre dernier. De son côté, l'armée israélienne affirme que quatre de ses soldats ont été tués par des combattants palestiniens à Gaza durant la même période. **R.I**

ESCALADE AU YÉMEN

Frappes sur Sanaa et inquiétudes autour d'Aramco

De fortes explosions ont été entendues samedi à Sanaa, accompagnées de l'apparition de colonnes de fumée dans plusieurs secteurs de la capitale yéménite, selon des correspondants de l'AFP sur place. Des médias liés aux Houthis, soutenus par l'Iran, ont parallèlement affirmé que Sanaa avait été visée par des frappes attribuées à l'Arabie saoudite, qui soutient le gouvernement yéménite reconnu internationalement. Un premier correspondant de l'AFP a fait état d'au moins cinq raids aériens dans différents secteurs de la capitale. Un autre a indiqué avoir aperçu deux avions de combat larguant des missiles sur des cibles situées dans la ville, contrôlée par les Houthis depuis la fin de l'année 2014. De nouvelles frappes ont été signalées ultérieurement. La chaîne Al-Masirah, affiliée aux Houthis, a confirmé que Sanaa avait été la cible de ce qu'elle a qualifié d'« agression saoudienne », sans toutefois préciser les objectifs visés ni faire état d'éventuelles victimes. La chaîne avait auparavant rapporté que des missiles saoudiens avaient ciblé le réseau de télécommunications dans le district de Saqayn, dans la province de

Saada, fief des Houthis dans le nord du pays. Les Houthis avaient déjà accusé Riyad d'avoir bombardé Sanaa dans la nuit de jeudi à vendredi, ce qui constituerait la première reprise de frappes directes contre la capitale depuis la recrudescence des hostilités entre les deux camps, après plusieurs années d'accalmie.

UNE ESCALADE D'UNE AMPLIEUR INÉDITE DEPUIS LA TRÊVE DE 2022

Le conflit yéménite connaît depuis juillet une nouvelle phase d'escalade entre les Houthis, d'une part, et l'Arabie saoudite ainsi que les forces gouvernementales qu'elle soutient, d'autre part. Cette reprise des hostilités est présentée comme la plus importante depuis la trêve négociée sous l'égide des Nations unies en 2022.

Les Houthis accusent l'Arabie saoudite de mener des frappes contre les territoires qu'ils contrôlent au Yémen. En représailles, le mouvement armé a lancé des missiles et des drones vers des zones du territoire saoudien et annoncé l'instauration d'un blocus maritime visant les navires saoudiens en mer Rouge. Le mouvement houthi a par ail-

leurs affirmé avoir achevé, le 11 septembre, sa prise de contrôle du détroit de Bab el-Mandeb et de l'ensemble du littoral occidental du Yémen donnant sur la mer Rouge. Cette évolution est intervenue après une offensive de grande ampleur et le retrait des forces gouvernementales de plusieurs zones. Les combats se poursuivent notamment dans le sud-ouest du pays, en particulier dans le gouvernorat de Taëz. Des sources issues des deux camps ont indiqué vendredi que les affrontements avaient fait quelque 80 morts au cours des dernières 24 heures.

Troisième ville yéménite par sa population, Taëz demeure divisée. Les forces gouvernementales y imposent des positions importantes, tandis que les Houthis contrôlent plusieurs secteurs de ses environs.

UNE ÉPAISSE FUMÉE SIGNALÉE PRÈS D'UNE INSTALLATION D'ARAMCO À RIYAD

Dans le même temps, la situation demeurerait tendue en Arabie saoudite. Un témoin cité par Reuters a affirmé avoir aperçu samedi un important nuage de fumée et des flammes s'élevant à proximité d'une installation ap-

partenant au géant pétrolier Saudi Aramco à Riyad. Les autorités saoudiennes n'avaient toutefois pas confirmé, dans l'immédiat, l'existence d'un incendie. Aramco n'avait pas non plus répondu à une demande de commentaire de Reuters. Aucune partie n'avait revendiqué la responsabilité de l'incident au moment de ces informations. La présence de cette installation dans un contexte de tensions accrues intervient quelques jours après une annonce des Houthis affirmant avoir ciblé des infrastructures d'Aramco à Yanbu à l'aide de missiles et de drones. Les autorités saoudiennes avaient alors déclaré avoir intercepté six missiles balistiques tirés par les Houthis en direction de Taëf et de Yanbu, sans faire état de dommages causés aux installations d'Aramco. Cette nouvelle séquence intervient alors que le conflit yéménite, longtemps marqué par une relative accalmie après la trêve de 2022, connaît une reprise des affrontements et des attaques transfrontalières, faisant craindre une nouvelle détérioration de la situation sécuritaire dans la région de la mer Rouge. **R.I**

TÉLÉ

VISION



TF1 Fast & Furious X

21h10



Au cours de nombreuses missions et contre toute attente, Dom Toretto et sa famille ont déjoué et dépassé tous les ennemis sur leur chemin. Maintenant, ils doivent affronter l'adversaire le plus mortel qu'ils aient jamais affronté.

france.3 Brokenwood

21h10



Hannah Winton, une professeure de sciences, est retrouvée morte, pendue au harnais d'une tyrolienne, dans le camp de jeunes de Brokenwood. L'enseignante encadrait un stage de leadership destiné à des délégués de classe.



Esprits criminels

21h15



L'équipe se rend à Jacksonville où des fragments de corps ont été trouvés en bord de mer. Les parents de différentes personnes portées disparues ces dernières années sont appelées à contribution afin d'identifier les dépouilles.



MacGyver

21h05



MacGyver a pour mission de veiller sur une œuvre d'art chinoise d'une valeur inestimable, tout au long de son périple à travers l'Amérique. Soudain, une femme dont il avait été jadis amoureux et qu'il croyait morte reprend contact avec lui.

6ter

Le masque de Zorro



Après vingt ans de prison, Don Diego de La Vega, alias Zorro, qui a autrefois combattu avec succès l'oppression espagnole et qui est toujours poursuivi par la haine du gouverneur Rafael Montero, se cherche un successeur.

TFX

Friends

21h10



La rivalité entre Ross et Chandler atteint des sommets inattendus sur Internet. Tandis que les deux amis se lancent dans une bataille acharnée pour détruire la réputation de l'autre sur le site web des anciens élèves de leur école, les stratégies deviennent de plus en plus audacieuses et absurdes. La rivalité entre Ross et Chandler atteint des sommets inattendus sur Internet. Tandis que les deux amis se lancent dans une bataille acharnée pour détruire la réputation de l'autre sur le site web des anciens élèves de leur école, les stratégies deviennent de plus en plus audacieuses et absurdes.

C STAR

S.W.A.T.

21h10



Dans les rues tumultueuses de Los Angeles, Daniel "Hondo" Harrelson, lieutenant aguerri du S.W.A.T., fait face à un dilemme moral intense. À la tête d'une unité d'élite, il est chargé de rétablir l'ordre dans des quartiers marqués par la violence et la criminalité.

La tournée en cours a rapporté plus de 500 millions de dollars pour BTS : une première pour un groupe pop



Le boys band de K-pop Bangtan Boys (BTS) est devenu le premier groupe de pop à avoir dépassé les 500 millions de dollars en ventes de billets de concert avec sa tournée mondiale en cours "Arirang". La tournée du septuor est la septième d'un groupe à atteindre ce seuil.

Cet exploit s'explique en grande partie par les concerts récents. Rien qu'au mois d'août, environ quatre mois après le début de la tournée en Corée du Sud en avril, BTS a donné 12 concerts qui ont attiré quelque 800.000 fans et généré 17,7 millions de dollars de recettes, selon les chiffres. Cette performance a placé le groupe au sommet du classement mensuel Top Tours de Billboard pour la cinquième fois, derrière Bad Bunny, avec 10 numéro un, et Beyoncé, Coldplay ainsi qu'Elton John, chacun sept fois.

Les recettes qui ont été générées par le groupe en août constituent également le deuxième montant le plus élevé dans l'histoire de Boxscore de Billboard, derrière le chiffre de Beyoncé réalisé en août 2023.

Avec encore environ 40 concerts prévus, la tournée pourrait à terme générer un milliard de dollars au total. L'Arirang World Tour est la sixième tournée de concerts du groupe sud-coréen BTS, organisée pour promouvoir leur album studio Arirang, sorti en 2026. Cette tournée, qui se déroule exclusivement dans des stades, a débuté le 9 avril 2026 à Goyang et se poursuivra jusqu'en 2027. Marquant le retour de BTS sur scène après leur service militaire obligatoire, elle comprend plus de 88 dates dans 34 villes réparties dans 23 pays.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 028 53 59 96
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Bejaia: Clôture de la 21^e édition des Rencontres cinématographiques

La 21^e édition des Rencontres cinématographiques de Bejaia (RCB) a été clôturée, jeudi soir, après une semaine de projection de films ayant permis au public de découvrir une sélection d'œuvres cinématographiques de différents horizons.

Selon Les organisateurs des Rencontres cinématographiques de Bejaia, cette 21^e édition avait été une grande réussite. Également, les RCB ont créé une véritable animation dans la ville avec une affluence record du public, qui a répondu présent aux différentes projections et les tables rondes programmées durant cette manifestation dédiée au 7^e art.

La clôture de ce rendez-vous, organisé par l'association Project heurts, a été marquée par la projection du court-métrage "Yasmina", réalisé en 1961 par Djamel Chanderli et Mohamed Lakhdar Hamina, qui a fait l'objet d'une restauration dans le cadre d'un atelier organisé dans le cadre des Rencontres.

R.C

Tizi-Ouzou : Le Salon du livre amazigh de Ouacifs a fermé ses portes

La 5^e édition du Salon du livre amazigh de Ouacifs s'est clôturée, samedi, à Tizi Ouzou, avec la participation de 170 auteurs et 25 maisons d'édition. La cérémonie d'ouverture de ce salon, qui se tiendra jusqu'au 3 octobre prochain au village d'Ait Rgane, dans la commune d'Agouni Gueghrane, au Sud-ouest de Tizi-Ouzou, a été présidée par le Secrétaire général du Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA), M. Si El Hachemi Assad, en présence d'écrivains, de chercheurs et d'éditeurs.

Cet événement culturel a vu des expositions, des ventes-dédicaces, des ateliers d'écriture et de lecture, ainsi que des rencontres littéraires et interactives.

Des conférences sur l'histoire, intitulées "cheikh El-Haddad et la révolte de 1871", "Déportés algériens en Nouvelle-Calédonie" et sur le patrimoine "Deux éléments du patrimoine local, Tjamaat et Thala" ont été au programme de ce salon.

Le film "Mmi-s n yigelli" (Le fils du pauvre), adapté du roman éponyme de Mouloud Feraoun, a été également projeté lors de ce salon.

Cette cinquième édition du salon, qui a réuni quelque 170 auteurs et 25 maisons d'édition, est organisée par l'association culturelle "Les amis du Salon du livre amazigh d'Ath Ouacif", en coordination avec l'association "Tarwa N'Ath Reggane" (Enfants d'Ath Reggane).

Ce salon a rendu hommage au poète Benmohamed (Benhamadouche Mohamed). Sa devise résume l'esprit du salon : "Niul-d ad nissin, nedder nettissin, ad nemmet ur nessim" — "Nous sommes nés pour apprendre, nous vivons en apprenant, et nous mourons sans avoir tout appris".

R.C

Oran : Plus de 150 toiles de l'artiste Lakhdar Belouadi exposées au Musée d'Art Moderne

Le Musée national public d'art moderne et contemporain d'Oran (MaMo) abrite depuis mardi une exposition de 150 toiles de l'artiste peintre Lakhdar Belouadi, intitulée "Lumière d'Oran, Mémoire d'Algérie".

L'exposition regroupe plus de 150 œuvres comprenant des aquarelles, des peintures à l'huile et acryliques retraçant le patrimoine culturel, architectural et historique de l'Algérie.

Ce salon, visible jusqu'au 30 octobre, invite le public à une immersion poétique à travers les paysages algériens, les traditions ancestrales et les figures mémorielles.

L'artiste a mis en relief la place centrale qu'occupe la capitale de l'Ouest dans son travail : "pour le thème d'Oran, j'ai peint la mer, ainsi que l'architecture et les monuments de la ville. J'ai également consacré une importante série d'aquarelles à la Fantasia. C'est un véritable défi artistique de capter le cheval en pleine course, de transmettre l'énergie du cavalier, la poudre et le mouvement, tout comme pour le mouvement des vagues. Pour clore ce parcours, j'ai abordé des sujets comme la nature morte et les fleurs, avant d'évoluer vers l'abstrait".

Évoquant ses travaux d'inspiration historique et patrimoniale, Belouadi a souligné son attachement aux symboles nationaux, notamment à travers un projet pictural dédié à l'Emir Abdelkader au mont Moudjadjo : "C'est un projet qui me tient à cœur. En revisitant l'Histoire et les monuments d'Oran, j'ai cherché à réintégrer nos figures nationales. Issu d'une famille de Chouhada à Ain Témouchent, l'histoire de l'Algérie et le drapeau national demeurent des sources d'inspiration fondamentales pour moi".

R.C

Le Festival de la bande dessinée d'Alger : Les lauréats au concours national et international récompensés

Le 18^e Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda) a été inauguré jeudi soir à Alger, sous le slogan : "Le roman graphique, carrefour du dessin et du verbe".

L'événement, qui se déroule du 1^{er} au 5 octobre, réunit cette année des artistes issus de 13 pays, confirmant une fois encore la dimension internationale de ce rendez-vous incontournable du neuvième art. En présence des étudiants de l'École et des Instituts supérieurs des Beaux-Arts, le ministre de la Culture et des Arts a d'abord rappelé l'importance de la BD", notant avec satisfaction la "progression dans le temps de ce bel événement culturel".

Le ministre a ensuite félicité les acteurs de la bande dessinée et à l'ensemble des participants au Fibda pour la reconnaissance et la confiance dont bénéficie désormais le festival auprès de l'UNESCO, à travers sa présence sur la plateforme Policy Monitoring Platform de suivi des politiques culturelles de l'organisation.

Cette plateforme est dédiée "au suivi et à la documentation des expériences et des pratiques culturelles à l'échelle internationale" a-t-elle ajouté, précisant qu'il s'agit là d'une "reconnaissance de l'importance de cette manifestation culturelle spécialisée et exceptionnelle dans la région". Des hommages ont ensuite été rendus à de grandes figures de l'univers du 9^e Art algérien. Les trois premiers candidats au concours international dédié aux professionnels, ont été primés, alors qu'au concours national, les lauréats de deux catégories ont été récompensés. Ainsi, Anya Saci pour son œuvre "Judo Cat" et Ryad Boutmeur pour "Clothes Men" pour la catégorie des moins de 16 ans et Slimane Ouchen pour "Fatma N'Summer", Sabrina Imène Mekali pour "Ultima Beyond the stars" et Melissa Bounouniche pour "Beyond the Tide", dans la catégorie du "Meilleur projet", des plus de 16 ans.

Le 18^e Fibda mettra sous les projecteurs des auteurs et bédésistes algériens et étrangers qui présenteront leurs nouvelles productions et verra l'organisation de plusieurs activités, entre hommages, masters class et atelier pour enfants, ainsi que des rencontres et conférences en lien avec le 9^e Art, animés par des intellectuels, auteurs, scénaristes, bédésistes, dessinateurs, académiciens, et professionnels du Cosplay.

Le 18^e Fibda accueillera tout d'abord le public, dès 10h00 du matin à 19h00 et sera ouvert gratuitement aux étudiants des écoles des Beaux-Arts en Algérie, aux groupes issus des Centres pour enfants ainsi qu'aux personnes aux besoins spécifiques.

LE FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE AMATEUR À MOSTAGANEM 7 troupes dans la compétition de la 57^e édition du 7 au 12 octobre



La 57^e édition du Festival culturel national du théâtre amateur se tiendra à Mostaganem du 7 au 12 octobre prochain.

Les activités de cette édition, placée sous le slogan "Une mémoire qui se renouvelle et une passion qui se poursuit", se dérouleront au Théâtre régional Djilali-Benabdelhalim de Mostaganem.

Cette manifestation culturelle et artistique, qui célèbre le théâtre amateur et perpétue une tradition de plus d'un demi-siècle, verra la participation de sept troupes théâtrales dans le cadre de la compétition officielle.

La wilaya d'Oran sera représentée par l'Atelier théâtral "Dream Art", avec la pièce "Un parmi le public", tandis que

la wilaya de Mostaganem participera avec deux associations : l'Association culturelle "Saïdia", qui présentera "El Ghoul" (L'OGresse), et l'Association "El-Moudja", avec le spectacle "Zéro Graphie".

La wilaya de Tissemsilt sera représentée par l'Association "El Wancharis pour la création", avec la pièce "Erreur 404", alors que l'Association "Ibtouren" de Tizi-Ouzou participera avec "Le wali n Wdherar".

La wilaya de Blida sera, elle, présente à travers l'Association culturelle de jeunesse de wilaya "Noujoum El-Fen pour le théâtre et l'audiovisuel", avec la pièce "Dans la plaie".

Enfin, l'Association des activités de plein air, de loisirs et d'échanges de

jeunes de Boudouaou (wilaya de Boumerdes) prendra part à la compétition avec la pièce "Ghafoua - Somnolence". Le Commissariat du Festival culturel national du théâtre amateur avait,

pour rappel, décidé de reporter cette édition, initialement prévue au début du mois de septembre, conformément à la décision du ministère de tutelle de reporter l'ensemble des manifestations culturelles à l'échelle nationale jusqu'à nouvel ordre.

Cette décision avait été prise en solidarité avec les personnes touchées par les incendies de forêt ayant affecté plusieurs wilayas.

R.C

Festival du livre lu à Nâama : Une rencontre sur les transformations de la lecture à l'ère du numérique

La Bibliothèque principale de lecture publique "Abdelhamid Ibn Badis" de Nâama a accueilli, une rencontre consacrée au thème "Les transformations de la lecture à l'ère du numérique", dans le cadre des activités de la manifestation culturelle "Festival du livre lu".

Les participants à cette rencontre, animée par des enseignants spécialisés des facultés des lettres et des langues, ainsi que de la technologie et de l'informatique de l'Université "Salhi Ahmed" de Nâama, aux côtés d'écrivains et d'auteurs locaux, ont mis en avant les transformations qu'a connues le livre à l'ère du numérique.

Ces évolutions permettent désormais aux chercheurs et aux lecteurs d'accéder instantanément à des millions de livres et de références en un simple clic.

Le livre numérique offre également des illustrations interactives, des vidéos et des contenus audio susceptibles d'enrichir le processus d'apprentissage. Les intervenants ont estimé que "le livre numérique constitue un complément au livre papier", le premier permettant une recherche rapide et un accès à une grande quantité d'informations, tandis



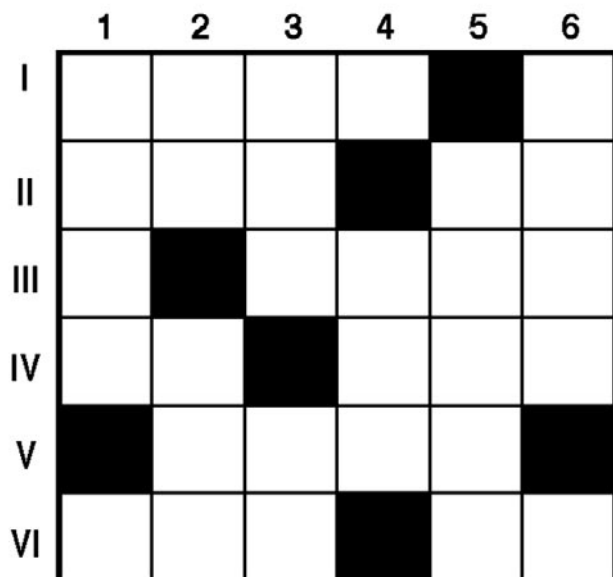
que le livre papier demeure un support privilégié pour une lecture attentive et approfondie.

Les spécialistes ont également abordé la question des droits de propriété intellectuelle liés aux contenus numériques des livres, les contraintes techniques associées aux logiciels, ainsi que le recul de la lecture approfondie face au flux accéléré d'informations. Ils ont également évoqué l'impact de la numérisation sur l'avenir

du livre papier. Cette manifestation culturelle a également été marquée par l'organisation d'une exposition consacrée aux livres disponibles sur la plateforme numérique "Kutubuna", ainsi que par une séance de lecture critique et une vente-dédicace d'un ouvrage de l'écrivain Brahim Lâamri, originaire d'Ain Sefra, intitulé "L'art rupestre des monts des Ksour".

R.C

Nombres croisés



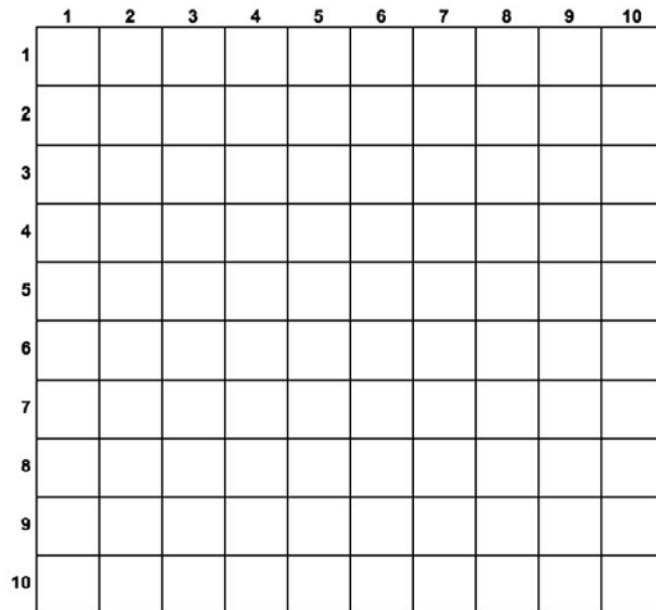
HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191



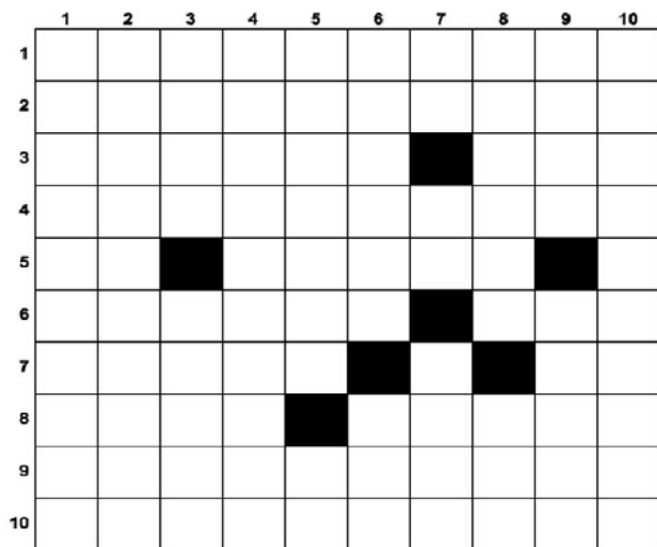
Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition. - Près de Manzano. 5 Siffleur. - Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot... - Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome. - Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent. - Vertisol. 9 Parleriez trop... - Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis. - Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit. - Hitler au théâtre, pendu par les pieds! 6 Sénéçons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyacothérium, il y a fort longtemps, par exemple. - De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche. - Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains. - Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus! 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191



Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes. - Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano? - Aller ensemble. 6 Ville togolaise. - H. 7 Se plia un peu. - Lucet au son. 8 Rivière brésilienne. - Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles. - Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera. - L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine. - Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres! - En noir et blanc ou en Écosse. - Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie. - Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur. - Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

PÉTROLE

Les prix en baisse

Les prix du pétrole brut ont baissé à la clôture vendredi. Le Brent a reculé de 6 cents, soit 0,06 %, pour s'établir à 102,25 dollars le baril à la clôture. Le brut américain West Texas Intermediate (WTI) a, quant à lui, cédé 1,76 dollar, soit 1,90 %, pour atteindre 91,11 dollars le baril à la clôture. Sur l'ensemble de la semaine, le Brent a terminé en hausse de 0,11 %, tandis que le WTI a reculé de 1,6 %.

LA NATION

Dimanche 04 Octobre 2026

HORAIRE DES PRIÈRES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:09	12:46	16:215	18:52	20:20

Météo

Alger		29	Tizi Ouzou		29
Tiaret		30	Béjaïa		28
Constantine		28	Oran		29

ORAN

15 personnes blessées suite à la collision de deux bus

Quinze personnes ont été blessées à différents degrés de gravité dans un accident de la circulation survenu vendredi à l'aube sur la route nationale N 11, dans la commune et daïra de Gdyl (Oran), ont indiqué les services de la Protection civile. Selon la même source, l'accident s'est produit vers 1h00 du matin, suite à une collision entre deux bus de transport de travailleurs, faisant

15 blessés âgés de 26 à 56.

Les blessés ont reçu les premiers soins sur place avant d'être évacués vers l'hôpital local et deux d'entre eux se trouvent dans un état grave, a-t-on ajouté de même source. Les services de la Protection civile ont mobilisé, pour cette intervention, sept ambulances et un camion d'incendie..

FRAIS DU HADJ 2027

Appel à recourir au service de paiement électronique

L'Office national du pèlerinage et de la

Omra (ONPO) a appelé, jeudi dans un communiqué, à recourir au service de paiement électronique des frais du Hadj pour la saison 1448H/2027, disponible 24h/24 et 7j/7, y compris les vendredis et samedis. L'Office a invité les personnes concernées à s'acquitter des frais du Hadj pour cette saison, fixés à 820.000,00 DA (82 millions de centimes), via le service de paiement électronique, qui se veut une solution "facile, sécurisée et permet d'éviter les déplacements et le transport d'argent". Pour rappel, l'opération de paiement des frais du Hadj se poursuit jusqu'au 29 octobre en cours. Les personnes concer-

nées peuvent ainsi bénéficier du service de paiement électronique via le portail algérien du Hadj, en utilisant une carte bancaire ou la carte Edahabia. Le paiement électronique est également disponible au niveau des agences de la Banque d'Algérie en utilisant les deux cartes via les terminaux de paiement électronique (TPE). Par ailleurs, les personnes concernées peuvent s'acquitter des frais du hadj au moyen d'un chèque bancaire ou postal certifié, ou en espèces au niveau des guichets de la banque d'Algérie.

INDICE MONDIAL DE L'INNOVATION 2026

L'Algérie décroche la troisième place mondiale dans l'éducation

L'Algérie a décroché la troisième place mondiale dans le domaine de l'éducation selon l'Indice mondial de l'innovation 2026, publié par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), enregistrant ainsi une progression au niveau de plusieurs composantes de son écosystème d'innovation, a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère de l'Éducation nationale. L'Algérie "a enregistré une progression de ses résultats dans l'Indice mondial de l'innovation 2026 (Global Innovation Index, GII), publié par l'OMPI, en gagnant quatre (4) places par rapport à son classement général de l'édition 2025", précise la même source, soulignant que les

résultats de cette édition "font ressortir une progression au niveau de plusieurs composantes de l'écosystème algérien de l'innovation". Ces résultats mettent "notamment en relief les performances enregistrées pour l'indicateur de l'éducation (Education), inscrit dans le pilier du capital humain et de la recherche (Human capital and research), où l'Algérie s'est classée au troisième rang mondial sur un total de 139 pays, avec un score de 81,2, tandis que les indicateurs relatifs aux dépenses d'éducation et au financement public par élève dans l'enseignement secondaire se sont classés au deuxième rang mondial", lit-on dans le communiqué.

INDICE GIGACITY 2026

Alger championne d'Afrique en matière de réseaux fixes à haut débit



Alger a occupé la première place en Afrique et la 34e au niveau mondial dans l'indice "Gigacity 2026", a indiqué mercredi le ministère de la Poste et des Télécommunications dans un communiqué. Publié par l'institution britannique internationale "Omdia", et spécialisée dans les études et recherches dans le secteur des télécommunications et des technologies, cet indice qui évalue les performances des réseaux fixes à haut débit dans 50 grandes villes à travers le monde, a classé Alger dans la catégorie Argent (Silver). Alger devance ainsi 11 places Le Cap (Afrique du Sud), deuxième ville africaine au classement, et dépasse également Le Caire, Nairobi et Lagos, ainsi que des capitales et grandes villes mondiales telles que Berlin, Sydney, Istanbul et Buenos Aires. En matière d'infrastructures et de couverture, le rapport relève qu'Alger bénéficie d'une couverture quasi généralisée en fibre optique jusqu'au domicile, avoisinant

100%, soit le taux le plus élevé parmi les villes africaines classées. La capitale a ainsi obtenu 50 points sur 100 dans le volet relatif aux infrastructures du réseau, se plaçant à des niveaux avancés par rapport à d'autres capitales, à l'instar de Riyad (43 points), Berlin (47), Istanbul (49) et Sydney (41). S'agissant des performances et des débits, 7% des ménages bénéficient de débits supérieurs à 500 mégabits par seconde, tandis que 3% d'entre eux disposent d'une vitesse de connexion dépassant le seuil du gigabit par seconde. Le même rapport indique que 90% des abonnés bénéficient d'un débit minimal supérieur à 100 mégabits par seconde. Le temps de latence constitue également l'un des principaux points forts relevés dans l'évaluation de la capitale, qui a enregistré de bonnes performances dans ce domaine. Dans ce contexte, l'institution "Omdia" a qualifié Alger de "marché émergent du haut débit ayant adopté la technologie de la fibre

optique à un rythme rapide dans le cadre d'une stratégie nationale d'expansion", affirmant que "cette orientation lui a permis de se hisser en tête des villes africaines". Il convient de rappeler qu'Alger est l'une des deux seules villes africaines classées dans la catégorie Argent, aux côtés du Cap, tandis que les autres villes africaines figurent dans la catégorie Bronze. A l'échelle mondiale, Alger a obtenu le même score que Londres, avec 36 points.

Ce classement constitue "une consécration des importants investissements réalisés par l'Etat dans les infrastructures de télécommunications, ainsi que de la politique de modernisation des réseaux de télécommunications et de généralisation de la fibre optique adoptée par le secteur de la Poste et des Télécommunications, en application des orientations des hautes autorités du pays", a conclu le communiqué.

CANCERS DU SEIN ET DU COL DE L'UTÉRUS

CRA lance un programme national de dépistage précoce

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a lancé, jeudi à Alger, un programme national de sensibilisation à l'importance de la prévention et du dépistage précoce des cancers du sein et du col de l'utérus, à l'occasion du mois "Octobre rose". Les activités de ce programme national, qui se poursuivront 15 jours durant à la place de la Grande Poste, s'étendront à l'ensemble des wilayas du pays tout au long du mois d'octobre, avec des cliniques mobiles et une équipe médicale pluridisciplinaire comprenant des spécialistes chargés d'orienter les citoyennes et d'effectuer les examens nécessaires, selon ses organisateurs.

Dans ce contexte, le président de la commission médicale du CRA, Youcef Abada, a indiqué que le programme s'articule sur "la sensibilisation des citoyennes aux symptômes et aux facteurs de risque favorisant l'apparition de ces cancers, ainsi qu'aux

moyens de les combattre et de les prévenir", soulignant que "le dépistage précoce porte le taux de guérison et de lutte contre la maladie à près de 95 %". Il s'agit également de "la sensibilisation au cancer du col de l'utérus, qui peut être totalement éradiqué grâce aux campagnes de vaccination contre le virus du papillome humain (HPV), destinée aux filles âgées de 9 à 14 ans", estimant que cette démarche constitue "un enjeu d'avenir pour éliminer totalement ce type de cancer chez les femmes de demain".

Le programme prévoit également la sensibilisation à l'importance du suivi médical régulier, de l'adoption de comportements préventifs et de la vigilance face aux signes nécessitant une consultation médicale, tout en mettant l'accent sur le rôle du dépistage précoce dans l'amélioration des chances d'une prise en charge à temps.

BOUZEGUENE (TIZI OUZOU)

Inhumation du moudjahid Akli Mohand Saïd

Le moudjahid, ancien officier de l'Armée de libération nationale (ALN), Akli Mohand Saïd, décédé mercredi, a été inhumé jeudi au cimetière de son village natal, Bouzeguene, dans l'est de Tizi-Ouzou. L'enterrement s'est déroulé en présence de membres de la famille révolutionnaire, des autorités locales et d'une foule nombreuse de citoyens, venus de plusieurs wilayas du pays. Décédé mercredi à l'âge de 93 ans, le défunt, fils du dernier chef de la Wilaya III historique, le colonel Mohand Oulhadi, s'était engagé dans le combat libérateur aux côtés de son père et de plusieurs membres de sa famille, en 1955, à l'âge de 22 ans. Le directeur local des Moudjahidine, Fatah Hamouche a salué la mémoire d'un homme qui a

"consacré sa vie à la libération nationale et à la construction du pays et qui est resté fidèle au serment donné aux chouchada". Il a rappelé l'engagement du défunt, après l'indépendance, dans les rangs de l'Armée nationale populaire (ANP), ainsi que ses mandats électifs au niveau local. De son côté, Mohamed Badkof, ancien moudjahid et compagnon du défunt a, lui, évoqué "un homme à la générosité et au don de soi sans limite qui a toujours répondu présent à l'appel du pays". En cette douloureuse circonstance, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, M. Abdelmalek Tacherift, a présenté ses sincères condoléances à la famille du moudjahid.

PROTECTION CIVILE

243 décès par noyade depuis le 1er juin dernier

Deux cents quarante trois cas de décès par noyade survenus au niveau des plages et des réserves d'eau ont été enregistrés dans plusieurs wilayas du pays entre le 1er juin et le 30 septembre derniers, a indiqué, jeudi, un bilan de la Protection civile. Selon le bilan, "171 cas de noyade ont été enregistrés, dont 89 au niveau des plages interdites à la baignade et 79 au niveau des plages surveillées, parmi lesquels 42 sont survenus en dehors des horaires de surveillance", a précisé la même source. Concernant les accidents nautiques, les éléments de la Protection civile ont enregistré 3 décès dans les wilayas de Skikda, El Tarf et Alger, tandis que 33 personnes ont été secourues à travers les wilayas de Tipaza, Alger, Annaba, Oran, El Tarf et Jijel. Dans le cadre du dispositif de surveillance des plages et des baignades, les secours de la Protection civile ont ef-

fectué, au niveau des plages autorisées à la baignade, 92.229 interventions, ayant permis de sauver 65.412 personnes, dont 22.712 traitées sur place et 3979 évacuées vers les structures sanitaires. Un dispositif important composé de 11.000 éléments entre professionnels, plongeurs et saisonniers a été déployé pour assurer la sécurité des estivants. S'agissant de la baignade dans les réserves d'eau, la Protection fait état de 72 décès survenus dans des mares d'eau (20 cas), des bassins d'irrigations (20), des piscines (10), des retenues collinaires (8), des barrages (5), des oueds (5) et des bassins artificiels (4 décès). "La majorité des personnes décédées sont des enfants et des adolescents, et ce malgré les multiples campagnes de sensibilisation initiées durant la saison estivale", a relevé la Protection civile.